

LE CRDE FÊTE SES DIX ANS

par Réal Allard, directeur du CRDE

Le CRDE célèbre cette année son dixième anniversaire. Nous croyons que celui-ci a joué depuis sa création en 1989 un rôle essentiel dans l'appui à la recherche et à sa promotion, à la diffusion

des résultats des recherches et à la formation à la recherche. On aura constaté d'ailleurs une augmentation appréciable de la productivité en recherche et de la diffusion de la

recherche, comme l'attestent les subventions obtenues, la publication dans des périodiques arbitrés et des actes de colloques et la présentation de communications lors de congrès et de colloques.

SOMMAIRE

Le CRDE fête ses dix ans	1
Mot du doyen Rodrigue Landry	3
Bref historique de la création du CRDE	4
Le Centre de recherche et de développement en éducation : apports depuis sa création et contributions futures	5
Les Acadiennes du Nouveau-Brunswick et l'éducation : un bilan de la situation en 1996	10
Intégration des jeunes du marché du travail : une étude des difficultés et des besoins	13
Écrire et réviser avec ses pairs : une recherche en didactique de l'écriture	17
Attitudes et représentations des futurs enseignants du Nouveau-Brunswick à l'égard de l'intégration des NTIC	19
Sommaires de thèses de doctorat et de thèses de maîtrise	22

Par ailleurs, la présence du CRDE s'est fait sentir non seulement à la Faculté des sciences de l'éducation même, mais dans la plupart des facultés et écoles de l'Université et chez de nombreux groupes, organismes et organisations de la communauté, tant sur le plan local que régional et national.

La synergie favorisant l'éclosion de cette plus grande productivité et de ce rayonnement plus considérable en matière de recherche et de développement en éducation est le résultat d'un ensemble de facteurs, dont l'apport du CRDE, la politique de dégrèvement de recherche de l'Université et la politique de la Faculté des études supérieures et de la recherche visant à favoriser l'intégration de la recherche dans la charge de travail des nouveaux chercheurs et des nouvelles chercheuses.

Nous vous invitons à lire ci-après deux articles portant sur le CRDE. Dans le premier, nous présentons un bref historique des événements menant à sa création. Dans le deuxième, nous présentons un aperçu de l'apport du CRDE et de notre perception de ses contributions futures.

(suite à la page 2)

Le CRDE fête ses dix ans

(suite de la page 1)

Vu ce dixième anniversaire du CRDE, nous estimons qu'il est tout à fait de mise d'adresser ici quelques mots de remerciement aux personnes qui ont participé à sa création et qui ont contribué à sa réussite.

Remerciements

Par ce mot de son directeur, le CRDE entend exprimer sa reconnaissance aux pionnières et aux pionniers de la recherche en éducation à la Faculté, à ces collègues qui ont contribué, même indirectement, à sa création. Par ailleurs, il veut remercier sincèrement en son dixième anniversaire toutes les personnes qui ont collaboré à son fonctionnement et qui ont assuré son succès.

Les membres réguliers du CRDE, chercheuses et chercheurs de la Faculté, sont, en définitive, les personnes qui, en se constituant en groupes et en équipes de recherche ou en travaillant individuellement, ont fait le travail de recherche et de développement en éducation et ont mis les énergies considérables nécessaires pour en faire la diffusion dans des publications et lors de colloques. C'est grâce à leurs réalisations que l'apport du CRDE s'est concrétisé et qu'il continuera à produire ses fruits.

L'agent de recherche Donald Long a su contribuer à la recherche en effectuant de nombreuses tâches faisant appel à ses expertises méthodologiques et statistiques, en fournissant de l'information et en donnant son avis sur certaines questions, ou encore en collaborant avec les directrices et les directeurs

de thèses et de mémoires d'étudiantes et d'étudiants du deuxième cycle à la formation à la recherche de ces derniers. Pour leur part, les agentes de recherche Carole Essiembre et Diane Lord ont beaucoup contribué aux dossiers de la diffusion de la recherche et de la formation à la recherche en faisant le travail nécessaire pour la préparation de *l'info-CRDE* et de *l'Annotez...À noter*, en organisant les causeries-midi et en collaborant à l'organisation d'ateliers de formation à la recherche. De plus, ces trois personnes ont su répondre aux attentes des associations et des organismes acadiens et francophones et de membres de la communauté universitaire en matière de recherche en leur fournissant des conseils, en collaborant avec eux sur certains aspects de leurs projets et en réalisant des travaux de recherche dont la qualité était très appréciée. Pour leur part, les secrétaires Suzanne Losier, Lisa Boucher-LeBlanc et Gloria Belliveau ont combiné compétences techniques et dévouement pour appuyer et assister dans leurs travaux les chercheuses et les chercheurs ainsi que les étudiantes et les étudiants.

Les membres du conseil d'administration ont participé à de nombreuses réunions et ont offert un appui important aux efforts visant à faire du CRDE l'outil de recherche et de formation à la recherche souhaité par leurs collègues. Les membres du Comité consultatif du CRDE, qui sont des représentantes et des représentants d'associations, de groupes et d'organismes acadiens et francophones du Nouveau-Brunswick, ont su, pour leur part, informer régulièrement et fidèlement

le CRDE des besoins et des perceptions du milieu en matière de recherche et de développement en éducation.

Il est aussi à propos de remercier le ministère du Patrimoine canadien, le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick et l'Université de Moncton pour les appuis financiers qui ont permis au CRDE de poursuivre son mandat.

Enfin, des remerciements très spéciaux sont adressés au doyen de l'époque, Omer Robichaud, qui a cru suffisamment au projet d'un centre de recherche à la Faculté pour demander au professeur Rodrigue Landry de préparer et de piloter le projet visant sa création, et à ce dernier qui, comme premier directeur du CRDE, a su concrétiser la vision et fournir le leadership nécessaire pour que le rêve d'un CRDE devienne réalité.

Mot de la fin

Fort de son expérience de dix ans, le CRDE prévoit pour la prochaine décennie appuyer et promouvoir la recherche en éducation dans la direction qu'il a suivie jusqu'à présent, en alliant ses énergies et ses compétences à celles des chercheuses et des chercheurs, des intervenantes et des intervenants en éducation, qui s'efforcent de répondre aux défis du début du prochain millénaire en matière de recherche et de développement en éducation pour la communauté francophone et acadienne. ■

MOT DU DOYEN RODRIGUE LANDRY

L'avouerais-je, lorsque Réal Allard, directeur du CRDE, m'a informé que l'heure était venue de souligner le 10^e anniversaire du CRDE, j'ai eu de la difficulté à le croire. N'était-ce pas hier que nous faisons l'ouverture officielle du Centre et que je commençais mon mandat comme premier directeur? Aujourd'hui, je le dis avec grande fierté, le CRDE est un organisme hautement valorisé par la Faculté, l'Université de Moncton, le ministère de l'Éducation, le ministère du Patrimoine canadien et de nombreux organismes professionnels, communautaires et gouvernementaux. Les rapports annuels des activités du CRDE attestent la pertinence et l'ampleur des travaux des professeures et professeurs membres ou membres associés qui ont oeuvré au CRDE. Ils mettent aussi en évidence les activités et les productions nombreuses réalisées grâce à l'infrastructure en place. Dans les textes qu'il a préparés, Réal Allard résume d'ailleurs avec éloquence les contributions et l'évolution du CRDE.

Je tiens à remercier très sincèrement toutes les personnes qui de près ou de loin ont contribué à la mise sur pied du CRDE. Une pensée de gratitude accompagne, tout d'abord, les membres, anciens et actuels, du comité consultatif, tous les professeures et professeurs qui ont siégé au conseil d'administration, tous les membres du CRDE (des corps professoral et étudiant) qui ont collaboré aux travaux du CRDE, l'appuyant sans réserve dans ses activités et ses réalisations, toutes les personnes de l'Université et d'ailleurs qui ont contribué à faire connaître le CRDE et qui nous ont apporté leur soutien dans nos demandes d'aide financière. À cet égard, le ministère du Patrimoine canadien (anciennement le Secrétariat d'État) et le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick se sont révélés de véritables partenaires et des participants généreux au financement du CRDE.

Merci à notre fidèle secrétaire, Lisa LeBlanc, dévouée successeure de Suzanne Losier, secrétaire du Centre lors

de sa création en 1989, et Gloria Belliveau, qui, au même titre, a collaboré à plusieurs projets majeurs du CRDE. Nous saluons nos agents de recherche, Donald Long, Carole Essiembre et Diane Lord, qui ont été les véritables artisans de l'aide technique et de toute l'infrastructure offerte par le CRDE au cours des années. Carole Essiembre a même dirigé les activités du Centre à titre d'adjointe à la direction pendant l'année sabbatique du directeur. Et finalement, je désire rendre hommage à son directeur, Réal Allard, et témoigner de la reconnaissance et de l'estime que j'ai pour lui. Cet homme a toujours cru à l'utilité et à la nécessité d'un centre comme le CRDE (et il sait ce que le concept de croyance implique) et donné

sans compter, même après avoir accepté une offre de préretraite. Directeur à mi-temps, il consacre au CRDE une quantité de temps considérable et des énergies inestimables, tout en demeurant son plus ardent défenseur.

Souhaitons que se réalisera bientôt le projet visionnaire d'intégration du CRDE au nouveau programme de doctorat pancanadien en éducation en milieu linguistique minoritaire et que de nombreux autres anniversaires viendront confirmer la conviction intime qui nous anime tous et toutes aujourd'hui de la pérennité et de la raison d'être du CRDE pour la communauté acadienne et francophone. ■



APPROCHE COLLABORATIVE - Serge Desgagné, professeur de l'Université Laval et Nadine Bednarz, professeure à l'Université du Québec à Montréal, ont donné un atelier portant sur la recherche collaborative en éducation. L'approche collaborative de recherche se veut une réponse, parmi d'autres à un questionnement global portant sur la pertinence de la recherche pour la pratique professionnelle. Cette approche apparaît comme une voie privilégiée permettant de réaliser un rapprochement entre chercheurs et praticiens, plus spécifiquement entre culture universitaire et culture scolaire, entre théorie et pratique éducatives. La photo nous fait voir les chercheurs et chercheuses qui ont participé à l'atelier. Ils sont, de gauche à droite, assis : Hélène Gravel, Sylvie Blain, Anne Lowe. Debout : Noëlla Bourgeois, Kabule Weva, Catalina Ferrer, Serge Desgagné, animateur; Réal Allard, Nadine Bednarz, animatrice; Léonard Goguen, Claire Lapointe et Joan Gamble. Jeanne d'Arc Gaudet et Rodrigue Landry étaient absents lors de la prise de photo.

BREF HISTORIQUE DE LA CRÉATION DU CRDE

par Réal Allard, directeur

Le 8 avril 1989, le Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton adoptait une proposition visant la création du CRDE. Dans les prochains paragraphes, nous décrivons très brièvement le contexte dans lequel il a été créé et donnons un aperçu des principaux événements qui ont mené à sa création.

L'Université fondait en 1972 la Faculté des sciences de l'éducation, donnant ainsi suite à une entente entre le Gouvernement du Nouveau-Brunswick et l'Université qui faisait passer la formation des enseignantes et des enseignants à l'Université. Jusqu'alors, cette formation était offerte par l'École Normale et le secteur de formation des maîtres de l'Institut de technologie du Nouveau-Brunswick. L'intégration de la formation des enseignantes et des enseignants aux universités est une voie dans laquelle s'engageaient à cette époque les universités dans les Amériques et en Europe.

Or, dans cette nouvelle faculté, il était nécessaire qu'une part très importante des énergies soit dévolue à la définition et à la création de nouvelles structures et au développement des programmes de formation dont la faculté était responsable. Ces activités faisaient appel à la participation de tout le personnel. Considérées globalement, les activités précitées, une charge d'enseignement très lourde, le manque de ressources techniques et financières destinées à la production en recherche et en développement, et des attentes, compétences et expériences très diversifiées en matière de recherche, se conjugaient pour créer un contexte dans lequel relativement peu de professeures et de professeurs étaient en mesure de s'adonner à des activités menant à l'obtention de subventions de recherche et à la réalisation de projets dont les résultats seraient diffusés par la voie de publications et de communications arbitrées. Il était difficile de voir comment de telles activités pourraient connaître l'essor souhaité dans les conditions qui prédominaient à l'époque.

Néanmoins, l'intérêt pour la recherche et le développement en éducation était présent à la Faculté. Des professeurs et des professeures faisaient de la recherche à titre individuel, tandis que d'autres formaient des équipes pour réaliser des projets de recherche ou de développement. Plusieurs collaboraient à des projets de développement avec la communauté scolaire et travaillaient avec le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick à la préparation de programmes scolaires dans différentes disciplines ainsi qu'à l'évaluation des apprentissages. Pour réaliser ces travaux, les chercheuses et les chercheurs s'entraidaient de diverses façons.

Par ailleurs, des professeures et des professeurs ont siégé au fil des ans à des comités dont les mandats portaient sur la recherche. En 1977, le Comité facultaire de promotion de la recherche mettait sur pied des activités visant à stimuler l'intérêt pour la recherche. En 1980, la Faculté se dotait d'un Comité de recherche permanent auquel siégeaient le doyen et des représentantes et des représentants des départements de la Faculté et de l'École d'éducation physique et de loisir. Le mandat du comité était de proposer à la Faculté des politiques, des procédures et des règlements relatifs à la recherche en éducation. Il s'intéressait essentiellement aux conditions de la recherche, aux cours de méthodologie de la recherche et à l'encadrement des étudiantes et des étudiants du deuxième cycle.

Entre 1983 et 1988, ce Comité a préparé plusieurs ébauches et tenté à plusieurs reprises d'organiser un service en recherche. Entre autres, il a fait en sorte que la Faculté dégrève des professeurs et des professeures afin qu'ils puissent accorder du temps aux collègues qui souhaitaient les consulter et que des agents et des agentes de recherche soient engagés à temps partiel. Ces quelques mesures, pourtant limitées par le manque de fonds, n'ont pas été sans conséquences. Les professeures et les professeurs ont constaté qu'il leur était possible, grâce à une meilleure infrastructure et à un peu plus de services techniques pour faire des analyses statistiques et pour préparer des graphiques, par exemple, de faire progresser plus rapidement leurs projets de recherche tout en améliorant la qualité.

Ces expériences ont sans doute aidé à faire germer l'idée, voire le rêve, d'un centre de recherche, tant chez les chercheuses et les chercheurs de la Faculté que chez les membres du Comité de recherche. En 1987, convaincu de l'importance d'un tel centre pour la Faculté, le doyen Omer Robichaud invitait le professeur Rodrigue Landry, membre du Comité, à piloter le projet visant la création d'un centre de recherche. Après deux ans de travail, ce dernier réussissait à réaliser le projet avec l'appui du Comité. Le Centre, virtuel encore, recevait en 1989 l'approbation de la Faculté des études supérieures et de la recherche et une subvention du Secrétariat d'État du gouvernement du Canada, puis devenait réalité à la réunion du Conseil des gouverneurs du mois d'avril 1989. Depuis, c'est grâce aux appuis du ministère du Patrimoine Canadien (autrefois le Secrétariat d'État), du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick et de l'Université qu'il mène ses activités à la Faculté des sciences de l'éducation. ■

LE CENTRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN ÉDUCATION : APPORTS DEPUIS SA CRÉATION ET CONTRIBUTIONS FUTURES

par Réal Allard, directeur

En tant que seule université de langue française desservant la population francophone et acadienne au Nouveau-Brunswick, l'Université de Moncton a voulu doter sa Faculté des sciences de l'éducation d'un outil qui lui permettrait d'assurer un leadership en matière de recherche et de développement en éducation dans la communauté acadienne et francophone. Aussi a-t-elle créé en 1989 le Centre de recherche et de développement en éducation (CRDE). Appuyé financièrement par l'Université, par le ministère du Patrimoine canadien et par le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, le CRDE vise une infrastructure stable pour la promotion, l'encadrement et la réalisation de la recherche et du développement en éducation en milieu francophone et acadien.

Le CRDE a assumé les responsabilités qui lui avaient été assignées et il a su démontrer du leadership. Nous exposerons d'abord son apport à la Faculté des sciences de l'éducation et à la communauté acadienne et francophone en matière de recherche et de développement, puis nous ferons état de son importante contribution à la formation en recherche et à la diffusion des résultats de recherche, avant de conclure en présentant brièvement notre vision des contributions futures du CRDE et du cadre dans lequel nous souhaitons qu'elles puissent se faire.

1. Apports du CRDE à la recherche et au développement

1.1 Apports à la Faculté des sciences de l'éducation

Le CRDE a exercé un rôle de leadership dans la création de groupes de recherche et de développement en éducation à la Faculté des sciences de l'éducation. Il a suscité l'intérêt de chercheuses et de chercheurs qui ont initié des projets de recherche et de développement soit en se constituant en groupes ou en équipes de recherche, soit à titre individuel. Voici un aperçu des principales retombées de cette contribution.

Le *Groupe de recherche sur la vitalité de la langue et de la culture (ViLeC)* a mené des études dans toutes les provinces canadiennes et aux États-Unis (en Louisiane et au Maine) sur les facteurs contribuant à l'apprentissage et au maintien de la langue première chez les élèves

francophones. Ses études sur la vitalité ethnolinguistique, connues à l'échelle internationale, ont amené les chercheurs du groupe à agir comme corédacteurs d'un numéro thématique de la revue *International Journal of the Sociology of Language*. Les résultats de leurs recherches ont servi d'outils de réflexion aux minorités francophones partout au Canada ainsi que dans leurs luttes pour l'éducation en français, alors que leurs travaux ont amplement inspiré le développement de politiques en matière d'éducation en milieu minoritaire francophone.

Les travaux du *Groupe de recherche en éducation pour une perspective mondiale (GREPM)* sont connus à l'échelle nationale et internationale. Le groupe fait partie du *Projet d'éducation planétaire* des universités francophones de l'est du Canada. Il a réalisé, entre autres, un guide d'éducation aux droits humains destiné aux écoles francophones des Maritimes. Il mène actuellement un projet portant sur l'éducation à la citoyenneté dans la région Atlantique. Ce projet l'a amené à constituer un réseau atlantique où sont représentés les ministères de l'éducation des provinces atlantiques, les associations des enseignantes et des enseignants et de nombreuses organisations non gouvernementales. Enfin, la responsable du groupe a été invitée à agir comme rédactrice d'un numéro thématique sur l'éducation planétaire pour la *Revue des sciences de l'éducation*.

Le *Groupe de recherche en orientation professionnelle (GROP)* mène des études sur l'intégration professionnelle et sociale des adolescents et des jeunes adultes. Il a mis sur pied un programme d'intervention dont le but est de favoriser le développement de l'identité personnelle et de l'identité professionnelle chez les adolescents et les jeunes adultes et a publié une étude sur les jeunes à risque au Nouveau-Brunswick. Des chercheuses et des chercheurs de ce groupe ont effectué une étude sur l'intégration au marché du travail et la situation de l'emploi des jeunes dans la région du Restigouche au Nouveau-Brunswick et une autre sur une école du Nouveau-Brunswick dans le cadre du projet pancanadien sur les écoles exemplaires. Le responsable du groupe a été rédacteur invité pour deux numéros thématiques de la revue *Éducation et francophonie*. Ces numéros portaient sur l'état de la situation des jeunes à risque et sur les projets d'intervention qui leur étaient destinés.

(suite à la page 6)

Le Centre de recherche et de développement en éducation : apports depuis sa création et contributions futures

(suite de la page 5)

L'Équipe de recherche sur l'éducation relative à l'environnement réalise de nombreuses études sur les multiples facettes de l'éducation relative à l'environnement. Il mène actuellement un programme de recherche axé sur l'environnement et le développement durable auprès d'élèves et d'adultes (pêcheurs, Chevaliers de Colomb, personnes à la retraite) dans la communauté de Cap-Pelé, ainsi qu'un projet en éthique de l'environnement.

Le Groupe d'études et de recherche en administration scolaire (GÉRAS), le Groupe de recherche sur la personnalité professionnelle en éducation (GREPPE) et l'Équipe de recherche sur l'équité, quoique constitués depuis peu d'années, ont déjà plusieurs publications et communications à leur actif. Pour leur part, le Groupe de recherche et d'évaluation du français dans la formation initiale et continue (GREFFIC) et le Groupe de recherche et de développement d'activités en éducation relative à la consommation d'alcool (GREDEC) travaillent présentement à des projets de développement dans leurs domaines respectifs.

Deux autres groupes de recherche ont mené des études importantes et ont accompli le mandat qui leur avait été confié. Le Groupe de recherche sur les jeunes en conflit (GREJC) s'est intéressé à l'intervention auprès de jeunes de l'école intermédiaire qui vivent différentes sortes de conflits. Le groupe a fait enquête auprès de jeunes en conflit, de leurs parents et de personnes qui interviennent auprès d'eux afin de cerner la problématique de la prestation de services à ces jeunes. Le Groupe de recherche et de développement Projet Entrepreneurship Project (PEP) a effectué deux études auprès d'environ 10 000 jeunes anglophones et francophones des quatre provinces atlantiques afin de déterminer des facteurs liés au développement de l'intention de faire carrière en entrepreneuriat. Les rapports ont été présentés à l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique, l'organisme subventionnaire de ces études. Il a aussi préparé un répertoire de ressources pédagogiques et un document visant à développer l'esprit d'entreprise au moyen d'activités parascolaires pour le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick.

À part les équipes et les groupes mentionnés ci-dessus, des membres du CRDE ont réalisé à titre individuel des recherches sur une grande variété de sujets.

Un compte rendu détaillé des réalisations des groupes et des équipes de recherche ainsi que des chercheuses et des chercheurs individuels a été présenté dans les rapports annuels du CRDE.

Les retombées des projets réalisés par les groupes et les équipes de recherche du CRDE sont d'ordre provincial, régional, national et international, comme l'attestent les publications dans des périodiques arbitrés et des livres préparés sous la direction de comités de sélection et de rédaction, les communications présentées dans des congrès nationaux et internationaux, et les conférences prononcées devant des associations et des organismes de la communauté francophone et acadienne du Nouveau-Brunswick et d'autres provinces canadiennes.

La plupart de ces travaux répondent particulièrement à des besoins prioritaires de la communauté francophone et acadienne.

1.2 Apports à la communauté acadienne et francophone

Le CRDE a collaboré fort étroitement avec plusieurs groupes, organisations et organismes, tant dans la communauté francophone et acadienne en général qu'à l'Université de Moncton même.

Il a collaboré avec des groupes, des organisations et des organismes qui travaillent dans le domaine de l'éducation. Certains interviennent dans le dossier des écoles publiques. Font partie de ce groupe des représentants gouvernementaux (*le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada, le ministère de l'Éducation de la province du Nouveau-Brunswick*), des enseignantes et des enseignants (*l'Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick*), des parents (*le Comité des parents francophones du Nouveau-Brunswick*) et des districts scolaires (*les districts scolaires 1 et 13*). D'autres travaillent dans le champ de l'enseignement supérieur (*le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation de la province du Nouveau-Brunswick, l'Université de Moncton*), tandis que d'autres interviennent en alphabétisation des adultes (*le Conseil d'alphabétisation régional et le Comité d'aide au développement des collectivités Népisiguit Inc.*) et en alphabétisation familiale (*Alphabétisation Nouveau-Brunswick, Inc.*).

Des groupes, des organisations et des organismes d'autres secteurs de la communauté francophone et acadienne ont aussi bénéficié de la présence du CRDE en faisant appel à ses services pour les assister dans des aspects particuliers de leurs recherches : mentionnons le *ministère de la Santé et des Services communautaires*, la

(suite à la page 7)

Le Centre de recherche et de développement en éducation : apports depuis sa création et contributions futures

(suite de la page 6)

Fonction publique du gouvernement du Canada, la Société d'énergie du Nouveau-Brunswick, le Bureau du Québec, la Société des acadiens et acadiennes du Nouveau-Brunswick, la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick, la Fédération des dames d'Acadie, l'Hôpital Dr Georges-L. Dumont, la Corporation hospitalière Beauséjour et L'Acadie Nouvelle.

Reconnaissant les expertises présentes au CRDE sur le plan de la recherche, plusieurs bureaux et comités de l'Université de Moncton ont fait appel au Centre afin qu'il réalise pour leur compte des recherches portant sur divers aspects de l'enseignement supérieur (*Enquête auprès des diplômées et diplômés et des finissantes et finissants* : Bureau de la Vice-rectrice adjointe à l'enseignement; *Étude du programme de bourses et d'aide financière (premier cycle)* : Comité central des bourses et de l'aide financière; *Étude d'impact de l'Institut de pédagogie* et *Étude de l'impact du programme de Formation de base en éducation des adultes* : Éducation permanente; *Situation d'emploi des finissantes et des finissants en éducation* : Comité d'étude sur les perspectives d'avenir en éducation de la Faculté des sciences de l'éducation).

Enfin, d'autres secteurs et groupes de l'Université ont fait appel au CRDE pour qu'il collabore avec eux dans la réalisation de leurs projets de recherche (*la Fédération des étudiantes et étudiants du Centre universitaire de Moncton, les Services aux étudiantes et aux étudiants du Campus de Moncton, le Groupe de recherche et d'intervention sur le harcèlement sexuel et sexiste en milieu d'enseignement francophone*).

2. Apports du CRDE à la formation à la recherche et à la diffusion des résultats

2.1 Apports à la formation à la recherche

Depuis sa création, le CRDE a joué un rôle clé dans la formation à la recherche et la formation par la recherche de plus d'une centaine d'étudiantes et d'étudiants qui ont rédigé une thèse ou un mémoire dans le cadre de leur programme d'étude de deuxième cycle en éducation. Il a aussi contribué à la formation à la recherche d'étudiantes et d'étudiants de facultés et écoles autres que la Faculté des sciences de l'éducation, particulièrement de la Faculté des sciences sociales.

C'est surtout sur le plan de la préparation de questionnaires et d'instruments de mesure, de l'organisation de la collecte et de la saisie de données, ainsi que de l'analyse et de l'interprétation de données tant qualitatives que quantitatives que le CRDE a participé à la formation d'étudiantes et d'étudiants à la recherche et au développement. Dans ce sens, il appuie le travail d'encadrement des professeures et des professeurs qui supervisent les travaux de recherche de deuxième cycle. De plus, certains membres du personnel au CRDE ont été appelés à agir comme membres de jurys de thèses de deuxième cycle.

Par ailleurs, les directeurs de même que les agentes et les agents de recherche du CRDE ont été invités à faire de nombreuses présentations sur la recherche et le développement en éducation dans le cadre de cours d'initiation à la recherche en éducation de la Faculté des sciences de l'éducation. Ils ont aussi siégé à des comités de la Faculté chargés d'étudier divers aspects de la formation à la recherche en éducation tant au premier qu'au deuxième cycle.

Le CRDE a organisé au bénéfice des chercheuses et des chercheurs de la Faculté des colloques sur le rôle et les objectifs de la recherche en éducation et sur sa diffusion. Il a aussi organisé plusieurs ateliers portant sur les types et les techniques de recherche et sur les outils permettant de faire l'analyse de données qualitatives et quantitatives. Plusieurs chercheuses et chercheurs d'autres facultés et écoles de l'Université ont participé à ces ateliers. Le CRDE a aussi organisé des sessions d'information et des tables rondes qui visaient à répondre à des besoins spécifiques, comme la préparation de demandes de subventions.

Enfin, des chercheuses et des chercheurs de plusieurs facultés, écoles et unités académiques de l'Université de Moncton ont consulté le CRDE par rapport à leurs projets de recherche (*l'École d'éducation physique et de loisir, l'École de droit, l'École de nutrition et d'études familiales, l'École des sciences infirmières, l'Éducation permanente, la Faculté d'administration, la Faculté des arts, le Centre de recherche en linguistique appliquée, la Faculté des sciences sociales, l'École de service social*).

2.2 Apports à la diffusion des résultats de la recherche

Le CRDE a créé des outils qui ont permis de diffuser des résultats des travaux de recherche et de

(suite à la page 8)

Le Centre de recherche et de développement en éducation : apports depuis sa création et contributions futures

(suite de la page 7)

développement en éducation des chercheuses et des chercheurs de la Faculté des sciences de l'éducation dans la communauté francophone et acadienne.

Le bulletin d'information *info-CRDE*, tiré à 1 200 copies, présente des résumés des activités et des résultats des recherches des chercheuses et des chercheurs individuels et des groupes de recherche. En plus d'être envoyé à plusieurs ministères gouvernementaux, il est distribué à l'échelle nationale dans les facultés, écoles et départements d'éducation des universités de langue française du Canada. Il est aussi distribué dans les facultés et écoles de l'Université de Moncton ainsi que dans les écoles des districts scolaires francophones du Nouveau-Brunswick. De nombreuses associations et organisations qui s'intéressent à la recherche et au développement en éducation en milieu minoritaire francophone au Canada le reçoivent.

Le feuillet d'information *À noter...Annotez* renseigne sur les publications et les communications des chercheuses et chercheurs du CRDE et fournit des informations sur les activités du Centre. Tiré à 250 copies, il est distribué aux professeures et aux professeurs de la Faculté, aux étudiantes et aux étudiants de deuxième cycle en éducation ainsi qu'à des intervenantes et à des intervenants du milieu éducatif partout au Canada.

Le CRDE organise chaque année plusieurs *causeries-midi* lors desquelles des chercheuses et des chercheurs présentent leurs projets de recherche et de développement ou les résultats de leurs recherches à des auditoires comprenant des collègues de la Faculté des sciences de l'éducation et d'autres facultés et écoles ainsi que des étudiantes et des étudiants.

Le CRDE a conclu deux ententes avec l'*Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick* : la première permet de distribuer l'*info-CRDE* dans toutes les écoles francophones de la province du Nouveau-Brunswick et la deuxième vise à encourager les chercheuses et les chercheurs à soumettre pour publication dans le bulletin d'information de l'*AEFNB* des résumés de leurs recherches portant sur des sujets d'intérêt pour les enseignantes et les enseignants des écoles publiques.

Pour assurer la meilleure diffusion possible, le CRDE a mis sur pied un comité de lecture chargé de commenter les manuscrits que des collègues souhaitent soumettre à des revues ou autres publications arbitrées. Les membres

du personnel du CRDE ont été appelés à commenter des manuscrits que leur soumettaient des chercheuses et des chercheurs de la Faculté.

En somme, le CRDE a contribué de façon fort significative à la qualité de la réflexion de la communauté acadienne et francophone sur le rôle, les objectifs et l'apport global de la recherche et du développement en éducation. Il a également aidé les chercheuses et les chercheurs de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton à augmenter la qualité et la quantité de leur production en recherche et à assurer leur présence sur les scènes régionale, nationale et même internationale.

3. Contributions futures du CRDE

Récemment, l'Université de Moncton soumettait au ministère du Patrimoine canadien un projet visant la création d'un programme pancanadien de doctorat en éducation en milieu minoritaire francophone dans lequel elle proposait que le CRDE soit maintenu comme infrastructure de recherche pour le programme de doctorat.

Le CRDE serait en mesure d'assurer un leadership en ce qui a trait à la recherche dans le cadre de ce programme. Voici quelques aspects de la vision qu'entretiennent l'Université et la Faculté des sciences de l'éducation à cet égard.

La présence du CRDE permettrait de créer entre les facultés, écoles et unités académiques responsables de la formation en éducation en milieu francophone minoritaire partout au Canada, une synergie en ce qui concerne la recherche en éducation en milieu minoritaire francophone.

Il favoriserait la création de groupes et d'équipes de recherche dont les chercheuses et les chercheurs proviendraient de facultés, d'écoles et de départements d'éducation d'universités canadiennes et leur offrirait appui et services. Ces groupes et équipes mèneraient des recherches en éducation en milieu minoritaire francophone en vue de mieux répondre aux besoins des communautés francophones minoritaires du Canada.

Il collaborerait à la formation à la recherche et à l'encadrement d'étudiantes et d'étudiants inscrits au programme de doctorat, de concert avec les directeurs et les directrices de thèses de troisième cycle.

(suite à la page 9)

Le Centre de recherche et de développement en éducation : apports depuis sa création et contributions futures

(suite de la page 8)

Enfin, il collaborerait à la diffusion des résultats de recherche tant des chercheuses et des chercheurs des établissements d'enseignement participants que des étudiantes et des étudiants du programme de troisième cycle.

En guise de conclusion

En bâtissant sur ses réussites antérieures, le CRDE poursuivrait un mandat similaire à celui qui lui a été assigné à l'origine. Toutefois, par son intégration immédiate au programme de doctorat pancanadien en éducation en milieu francophone minoritaire, son apport aux chercheuses et aux chercheurs ainsi qu'aux étudiantes et aux étudiants désireux de contribuer au développement de la communauté francophone minoritaire se ferait sentir partout au Canada. Il apporterait ainsi un appui considérable à la volonté des organismes et des particuliers qui croient en l'importance fondamentale de la

formation de leaders en recherche, en développement et en évaluation en éducation pour la minorité francophone du Canada.

Devant les défis majeurs que les communautés francophones minoritaires doivent continuer à relever, l'Université de Moncton, sa Faculté des sciences de l'éducation et pas moins de quatorze autres établissements d'enseignement postsecondaire d'autres provinces canadiennes, dont le Québec, forment dès à présent un groupe influent de partenaires prêts à collaborer dans le cadre du programme de doctorat pancanadien en éducation en milieu minoritaire francophone. Le CRDE de la Faculté des sciences de l'éducation doit plus que jamais continuer d'assurer un leadership dans les questions touchant à la recherche et au développement en éducation pour la communauté de langue française en milieu minoritaire francophone au Canada. ■



FORMATION ALCESTE - Le professeur Max Reinert, statisticien à l'Institut national de recherche scientifique à Paris, a donné un stage de formation portant sur l'utilisation du logiciel Alceste. Alceste est un logiciel original de langue française qui permet de faire des analyses comparatives, catégorielles et quantitatives de données (réponses à une ou des questions ouvertes, entretiens, textes littéraires, dialogues, chapitres de livres, pièces de théâtre, recueils de poèmes, etc.) obtenues lors de recherches de type qualitatif. La photo nous fait voir, dans l'ordre habituel, assis : Donald Long, agent de recherche au CRDE; Diane LeBreton, des Programmes en counseling de carrière et du projet GROUPE; et Hamadoun Sidibé, du Département d'administration; debout : Claire Lapointe, du Département d'enseignement au secondaire et des ressources humaines; Diane Lord, agente de recherche au CRDE; Max Reinert, conférencier; Réal Allard, directeur du CRDE; et Sylvie Blain, du Département d'enseignement au primaire et de psychologie éducationnelle.

LES ACADIENNES DU NOUVEAU-BRUNSWICK ET L'ÉDUCATION : UN BILAN DE LA SITUATION EN 1996

par Jeanne d'Arc Gaudet et Claire Lapointe, Équipe de recherche sur l'équité en éducation

Quelle place et quelles fonctions les Acadiennes du Nouveau-Brunswick occupent-elles aujourd'hui dans le système d'éducation? Où sont-elles en tant qu'étudiantes, enseignantes, chercheuses et administratrices? La situation a-t-elle évolué depuis 1986, année qui clôt le bilan présenté par G. Laflair dans le document *Les femmes, à l'heure des comptes. Dossier statistique 1971-1986*? Ce sont là les principales questions auxquelles nous nous proposons de répondre dans le cadre d'une étude sur les Acadiennes et l'éducation.

Problématique

L'éducation et la formation jouent un rôle prédominant dans le développement économique, social, culturel et politique d'une société ou d'un groupe d'individus (Coombs, 1987). Ainsi, au cours des années 1960, les gouvernements provinciaux du Canada ont constaté qu'il fallait, pour des raisons à la fois économiques et démocratiques, que les systèmes d'éducation deviennent accessibles à toutes et à tous (Lapointe et Gaudet, 1998). Au Nouveau-Brunswick, le programme *Chances égales pour tous*, implanté en 1967 par le gouvernement Robichaud, a véritablement ouvert les portes de l'éducation secondaire et postsecondaire aux Acadiennes et aux Acadiens (McKee, 1995). À cette même époque, les femmes se mobilisent et luttent pour l'avancement de leurs droits dans toutes les sphères de l'activité humaine. Les pressions qu'ont exercées les groupes de Canadiennes et la ratification par le Canada, en 1982, de la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*, que l'Organisation des Nations Unies avait adoptée en 1967, ont donc contribué à faciliter l'accès des femmes à l'éducation et à la formation.

Dans l'étude du parcours des femmes vers une égalité réelle, nous nous

intéressons plus particulièrement à la situation des Acadiennes dans les systèmes d'éducation et de formation au Nouveau-Brunswick. En effet, en tant que groupe qui a fait l'objet de discrimination, les femmes sont doublement défavorisées lorsqu'elles appartiennent à des groupes minoritaires (CCCSF, 1994; King, 1989). Voici une synthèse des principaux résultats de notre étude.

Méthodologie

Cette étude a été réalisée à l'aide de données brutes ou de statistiques recueillies directement auprès des organisations et des établissements concernés pour les années scolaires 1985-1986 et 1995-1996. Bien qu'elle permette de dresser un portrait assez juste de la place des Acadiennes dans le système d'éducation du Nouveau-Brunswick, elle comporte des limites dont il faut tenir compte et qui ont trait à la difficulté d'accéder à certaines données¹.

Résultats

La scolarisation des femmes francophones du Nouveau-Brunswick : le portrait statistique en 1996

Les données recueillies indiquent une situation positive en ce qui a trait au taux de diplomation des élèves au niveau secondaire (Tableau 1). En effet, selon Cardinal et Coderre (1991), le taux de scolarisation des Néo-Brunswickoises était, en 1986, parmi les plus bas chez les femmes francophones hors Québec. Les données recueillies en 1996 indiquent un changement majeur dont on peut se réjouir puisque dans les six districts francophones de la province, près de 85 % des filles ont obtenu leur diplôme d'études secondaires selon le calendrier prévu. La situation semble différente pour les garçons car en 1996, seulement 71,8 % d'entre eux ont terminé leurs études secondaires selon ce même calendrier. Comme les données ont été recueillies sur une seule cohorte d'élèves, on ne peut généraliser. Toutefois, elles vont dans le sens des résultats obtenus lors de recherches exhaustives (Bouchard et St-Amand, 1996). Selon nous, elles justifient la réalisation d'études plus poussées qui permettraient de vérifier leur consistance et, le cas échéant, de cerner les causes d'un plus faible taux de diplomation observé chez les garçons².

Tableau 1. Fréquentation scolaire et taux de diplomation des filles et des garçons au Nouveau-Brunswick francophone : portrait de la cohorte de 1993-1996

	Filles		Garçons		Total	
	N	Pourcentage	N	Pourcentage	N	Pourcentage
Inscrits en 1993	1 834	50	1 866	50	3 700	100
Diplômés en 1996	1 548	54	1 340	46	2 888	100
Taux de diplomation	-	84 %	-	72 %	-	78 %

Dans le secteur des études collégiales, il est surprenant de voir qu'encore aujourd'hui plus des deux tiers des garçons et des filles qui terminent une formation collégiale font partie de cohortes entièrement féminines ou masculines (Figure 1). On observe aussi que les filles se dirigent toujours vers des activités professionnelles typiquement féminines (secrétariat, garderie, soins infirmiers) et que les garçons optent pour des métiers traditionnellement masculins (électronique, mécanique, construction). Les

(suite à la page 11)

Les Acadiennes du Nouveau-Brunswick et l'Éducation : un bilan de la situation en 1996

(suite de la page 10)

nouveaux programmes reliés à l'informatique sont également des domaines occupés par les garçons. La persistance de ce phénomène inquiète, car plusieurs études ont démontré que les professions traditionnellement féminines sont sous-valorisées sur le marché du travail, qu'elles sont sous-payées et que la précarité y est très importante (CCCFNB, 1994).

Finalement, en ce qui a trait aux études universitaires (Tableau 2), les observations sont quelque peu similaires à celles qui ont été effectuées au niveau collégial. En 1996, le pourcentage de filles est plus grand qu'en 1986 (+7 %), alors que le pourcentage de garçons est inférieur à celui de 1986 (-7 %), mais lorsqu'il s'agit de programmes traditionnellement masculins, le pourcentage de filles reste faible. Les études en éducation, en sciences infirmières et en nutrition/études familiales attirent encore les filles massivement. On remarque bien une augmentation du pourcentage d'étudiantes dans certains domaines non traditionnels, dont le droit, l'administration et les sciences et le génie, mais une analyse plus approfondie des programmes de sciences et génie où elles sont présentes indique qu'elles s'y dirigent surtout au diplôme préparatoire aux sciences de la santé, aux programmes d'enseignement des sciences et au baccalauréats en biologie et en biochimie, où elles représentent 67 % de la population étudiante, et peu vers des secteurs de pointe tels que le génie et l'informatique, où elles ne représentent que 17 % de la clientèle.

Les Acadiennes enseignantes et administratrices en éducation

En 1996, bien que les femmes soient en forte majorité au sein du corps enseignants, dans le système scolaire public (67 %) et dans les collèges communautaires francophones (62,5 %) on constate qu'elles demeurent peu présentes au sommet de la pyramide du

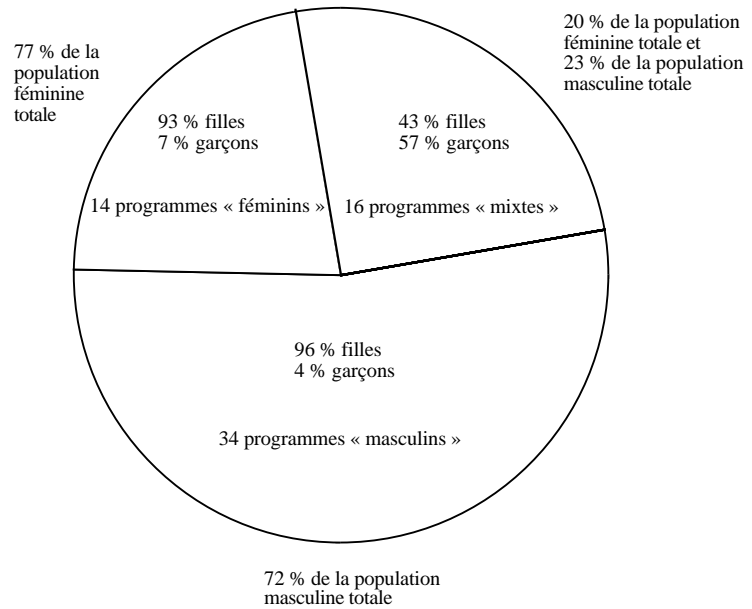


Figure 1. Caractère féminin ou masculin des programmes d'études du CCNB selon les pourcentages d'étudiantes et d'étudiants qui y étaient inscrits en 1995-1996.

Tableau 2. Pourcentages de filles dans les disciplines au 1er cycle à l'Université de Moncton en 1986 et en 1996

	1986			1996			Différences entre les pourcentages
	N total	N de filles	Pourcentage de filles	N total	N de filles	Pourcentage de filles	
Adm	803	379	47	844	452	54	+7
Arts	717	389	54	760	467	61	+7
Droit	70	23	33	116	62	53	+20
Éducation	700	461	66	335	285	85	+19
Nutr./Ét.fam.	91	86	95	140	136	97	+2
Sc. forestières	43	5	12	101	21	21	+9
Sc./génie	805	273	34	1043	459	44	+10
Sc. infirmières	202	181	90	280	241	86	-4
Sc. sociales	544	349	64	628	487	78	+14
Total	3975	2146	54	4247	2610	61	+7

pouvoir (Tableau 3). Ainsi, malgré une augmentation de 30 % de la représentation des femmes aux postes de directrices générales³, le pourcentage de femmes dans des postes de direction adjointe a diminué de 8 % et il n'y a pas eu de progrès en ce qui a trait à la présence de femmes dans les postes de direction des écoles où elles représentent moins du tiers des effectifs. Du côté du réseau du collège communautaire, un seul des quatre campus francophones est dirigé par une femme.

Tableau 3. Pourcentage de Néo-Brunswickoises occupant un poste administratif dans le système scolaire francophone (1985-1986 et 1995-1996)

	1985-1986			1995-1996			Différences entre les pourcentages
	N total	N de femmes	Pourcentage de femmes	N total	N de femmes	Pourcentage de femmes	
Directeurs généraux et directrices générales	15	3	20	6	3	50	+30
Directeurs généraux adjoints et directrices générales adjointes	3	1	33	8	2	25	-8
Directeurs et directrices d'écoles	155	45	29	126	37	29	0
Total	173	49	28	140	42	30	+2

(suite à la page 12)

Les Acadiennes du Nouveau-Brunswick et l'éducation : un bilan de la situation en 1996

(suite de la page 11)

Des questions se posent relativement à la nature des compétences requises pour accéder à ces postes. Selon Weva (1991) et Gill (1994), les Néo-Brunswickoises enseignent plus longtemps que les hommes avant de devenir administratrices. À ce sujet, des recherches démontrent que d'importantes barrières ralentissent l'accès des femmes aux postes administratifs en éducation, dont les stéréotypes sexuels et sexistes toujours fortement présents dans la culture professionnelle et organisationnelle (Gill, 1994; Baudoux, 1994).

En milieu universitaire, si les femmes sont toujours minoritaires en tant qu'administratrices, elles le sont aussi comme professeures (Tableau 4). Bien que nous observions une certaine évolution chez le personnel enseignant, les progrès sont plus lents en ce qui concerne la présence des femmes en tant que doyennes, directrices d'école, directrices de département, membres du Conseil des gouverneurs et cadres dans la haute administration.

Tableau 4. Pourcentage de femmes dans les postes de responsabilité et d'enseignement à l'Université de Moncton (1985-1986 et 1995-1996)

	1986			1996			Différences entre les pourcentages
	N total	N de femmes	Pourcentage de femmes	N total	N de femmes	Pourcentage de femmes	
Conseil des gouverneurs	25	2	8	27	11	41	+33
Comité exécutif du Conseil	10	0	0	6	2	33	+33
Sénat académique	34	8	24	46	10	22	-2
Bureau de direction du Sénat	6	2	33	7	1	14	-19
Décanats et directions d'école	11	2	18	12	2	17	-1
Directions de département	22	2	9	25	4	16	+7
Professeures et professeurs	258	60	23	331	106	32	+9

Conclusion

Le portrait des étudiantes acadiennes que nous avons présenté montre que, depuis dix ans, elles ont fait des progrès importants. Toutefois, elles sont toujours concentrées dans les secteurs traditionnellement féminins et très peu présentes dans les domaines d'études qui mènent aux emplois valorisés, mieux payés et plus stables. Faut-il alors intensifier les efforts afin d'encourager les filles à se diriger vers des disciplines plus prometteuses? Ou, comme le soutien Solar (1998), ne faut-il pas aussi tenter de revaloriser les domaines où les femmes travaillent et assurent un leadership depuis longtemps?

En ce qui concerne la gestion de l'éducation, il apparaît nécessaire d'identifier les facteurs qui réduisent l'accès proportionnel des Acadiennes aux postes de gestionnaires de l'éducation au Nouveau-Brunswick. Il est vrai que, comme administratrices, les femmes ont franchi plusieurs barrières d'entrée aux institutions d'enseignement, mais il reste encore beaucoup à faire avant qu'elles n'aient atteint l'égalité véritable dans ce domaine. ■

¹ Comme certains établissements postsecondaires ne compilent pas de données ségréguées selon le sexe, on ne peut présenter un portrait complet de la place que les femmes y occupent.

² À ce sujet, le décrochage scolaire étant particulièrement bas au Nouveau-Brunswick (3,3 % chez les francophones et 3,6 % chez les anglophones pour l'année étudiée), il faudrait peut-être chercher du côté du redoublement ou du passage des élèves du système francophone au système anglophone.

³ Il y a actuellement (1999) trois postes de direction générale dans le secteur francophone, dont deux sont occupés par des femmes.

Références

- Baudoux, C. (1994). *La gestion en éducation, une affaire d'hommes ou de femmes*. Québec : Les Presses Inter Universitaires.
- Bouchard, P. et St-Amand, J.-C. (1996). *Garçons et filles : stéréotypes et réussite scolaire*. Montréal : Remue-Ménage.
- Cardinal, L. et Coderre, C. (1991). D'est en ouest : les femmes de langue maternelle française vivant à l'extérieur du Québec, un portrait dans le domaine de l'éducation. *Éducation et francophonie*, 19(3), 27-36.
- Coombs, P.H. (1989). *La crise mondiale de l'éducation*. Bruxelles : De Boeck-Wesmael.
- Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme. (1994). *Un dossier en évolution : bilan de l'égalité des femmes au Canada*. Ottawa : CCCSF.
- Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick. (1994). *Une formation qui porte fruit : une étude sur les femmes et la formation à l'emploi au Nouveau-Brunswick*. Moncton : CCCFNB.
- Gill, B. (1994). *Educators and visionaries: Women in educational administration in New Brunswick*.
- King, D.K. (1989). Multiple jeopardy, multiple consciousness: The context of a black feminist ideology. In M.R. Malson, J.F. O'Barr, S. Westphal-Whil et M. Wyer (dir.), *Feminist theory in practice and process* (p. 75-105). Chicago : The University of Chicago Press.
- Lafleur, G. (1990). *Les femmes, à l'heure des comptes. Dossier statistique 1971-1986*. Publication d'Action Éducation Femmes, Nouveau-Brunswick.
- Lapointe, C. et Gaudet, J.A. (à paraître). L'équité, principe démocratique et pédagogique. In *Éducation et Politique, les Actes du Deuxième Congrès International de l'Association française internationale de recherche en sciences de l'éducation et de l'Association internationale de pédagogie expérimentale de langue française*. Lisbonne, Portugal : Faculdade de Psicologia e de Ciências da Educação, Alameda da Universidade.
- McKee, I. (1995). *Rapports ethniques et rapports de sexes en Acadie : les communautés religieuses de femmes et leurs collèges classiques féminins*. Thèse de doctorat inédite, Université de Montréal.
- Solar, C. (1998). Du silence à la parole : les femmes en quête d'une éducation. In R. Mura (ed.). *Un savoir à notre image? Critiques féministes des disciplines Tome 2* (p. 47-65). Cap-Rouge : Presse Inter Universitas.
- Weva, K. (1991). *Les directions d'écoles francophones du Nouveau-Brunswick : leur rôle, leurs besoins et modes de perfectionnement. Rapport final de recherche soumis à l'AEFNB* (Rapport de recherche). Moncton : Faculté des sciences de l'éducation, Université de Moncton.

INTÉGRATION DES JEUNES AU MARCHÉ DU TRAVAIL : UNE ÉTUDE DES DIFFICULTÉS ET DES BESOINS

par Diane Lord et Jean-Guy Ouellette, Groupe de recherche en orientation professionnelle

Dans le contexte économique actuel, où le marché du travail est de moins en moins accessible aux jeunes, compte tenu de toutes les conséquences que cette situation entraîne sur les plans social, économique et psychologique, des intervenants et des intervenantes de tous les milieux s'interrogent sur ce qui pourrait être fait pour améliorer la situation des jeunes par rapport à leur intégration au marché du travail (Laflamme, 1993).

Contexte et objectifs de l'étude

Le Nord du Nouveau-Brunswick n'échappe pas aux problèmes économiques actuels et aux répercussions néfastes des difficultés d'insertion professionnelle des jeunes. Cette situation alarmante a incité le Comité local du Partenariat pour la prestation de services aux jeunes du Restigouche (regroupant des représentations des deux paliers gouvernementaux) à commander une étude afin de connaître la situation des jeunes de cette région et les besoins concernant leur intégration au marché du travail. Le comité entendait déterminer les obstacles et les besoins des jeunes du comté en matière d'éducation, de formation et d'emploi.

Des membres du Groupe de recherche en orientation professionnelle de la Faculté des sciences de l'éducation, dirigés par Jean-Guy Ouellette, ont accepté de répondre à cette demande et de mener une étude permettant d'établir un bilan de la situation des jeunes du Restigouche face au monde du travail et de préparer un inventaire de leurs difficultés et de leurs besoins concernant leur intégration au marché du travail. Plus spécifiquement, l'étude visait à déterminer, auprès de plusieurs groupes de jeunes ainsi que de représentants et de représentantes de la communauté, les aspects suivants :

- leurs perceptions face au marché du travail et à l'avenir des jeunes par rapport au marché du travail;
- les difficultés des jeunes dans leurs démarches pour intégrer le marché du travail;
- les besoins des jeunes qui désirent intégrer le marché du travail;
- les difficultés des jeunes dans leurs démarches pour obtenir la formation souhaitée;
- les besoins des jeunes qui désirent acquérir une formation.

Méthodologie

Méthode de collecte des données

Afin de présenter de façon la plus juste possible la situation des jeunes par rapport à leur insertion sur le marché du travail, il convenait de choisir une méthode de collecte de données qui permettrait aux personnes consultées de s'exprimer librement sur ce sujet qui les touchait intimement.

Dans cette optique, la méthode de l'entrevue de groupe « *focus group* » s'avérait toute désignée en tant que démarche de recherche. Cette méthode qualitative permet la collecte d'informations axées sur les perceptions et les expériences vécues par les personnes concernées. L'entrevue de groupe est de plus en plus utilisée, entre autres pour évaluer les besoins avant de prendre les décisions qui s'imposent (Krueger, 1988; Morgan, 1988; Simard, 1989).

Questionnaires d'entrevue

Deux questionnaires d'entrevue ont été préparés, l'un à l'intention des jeunes, l'autre à l'intention des représentants et des représentantes des diverses communautés du Restigouche. Les questionnaires ont été élaborés à partir des thèmes précisés dans les objectifs déterminés au départ. Toutes les questions d'entrevue étaient ouvertes, c'est-à-dire qu'elles étaient formulées de façon à inviter les participants et les participantes à s'exprimer librement sur le sujet abordé.

Échantillon et collecte des données

L'étude visait d'abord la conduite de 17 entrevues de groupe, dont 14 devaient être menées auprès de jeunes du Restigouche et trois auprès de représentants et de représentantes des diverses communautés du même comté. Chaque groupe devait compter approximativement de 8 à 10 personnes, pour un total de 170 participants et participantes (140 jeunes et 30 représentants et représentantes de la communauté). Afin de s'assurer d'atteindre ce nombre, de 12 à 15 personnes ont été invitées à participer à chacune des entrevues de groupe.

À la suite de l'étude pilote et de la première collecte des données, plusieurs entrevues de groupe (en particulier chez les anglophones) ne comptaient pas le nombre nécessaire de participantes et de participants; aussi des entrevues supplémentaires ont-elles dû être menées afin d'atteindre le nombre visé.

(suite à la page 14)

Intégration des jeunes au marché du travail : une étude des difficultés et des besoins

(suite de la page 13)

Au total, 19 entrevues de groupe et quatre entrevues individuelles ont permis de recueillir les données auprès de 122 participants et participantes (93 jeunes et 29 représentants et représentantes de la communauté). Ce chiffre représentait 72 % du nombre total fixé initialement (66 % des jeunes et 97 % des représentants de la communauté). Toutes les entrevues ont été enregistrées sur bande sonore afin de sauvegarder la totalité des données recueillies.

Analyse des données

Dans un premier temps, chaque discussion a été écoutée à partir des enregistrements et les propos de tous les participants et les participantes ont été transcrits pour former des textes contenant les données brutes de l'étude. Par la suite, ces données ont été réparties dans des grilles conçues selon une matrice à deux dimensions (l'axe horizontal présentant les groupes de personnes interrogées et l'axe vertical, les différents thèmes abordés lors des entrevues) pour ainsi créer des catégories de thèmes. Les résultats de l'étude proviennent donc des renseignements fournis par les personnes interrogées et sont disposés en catégories à l'aide des matrices.

Résultats sommaires de l'étude

La présente partie expose les principaux résultats de l'étude selon les thèmes décrits dans les objectifs, c'est-à-dire les résultats faisant état des aspects relevés par au moins la moitié des groupes consultés. Il convient de préciser que les informations qui suivent résument à grands traits les données brutes de l'étude.

Perception du marché du travail

Les résultats indiquent que les jeunes et les représentantes et les représentants de la communauté se font du marché du travail une perception plutôt négative et pessimiste. Le marché du travail de leur région serait en difficulté. Cette situation se traduit par un nombre limité d'emplois qui, d'une part, exigent plus d'instruction et, d'autre part, offrent de piètres conditions de travail. Pour certains, le marché du travail actuel n'assure pas nécessairement un emploi malgré l'obtention d'un diplôme.

Plusieurs, surtout chez les jeunes, affirment avec beaucoup de frustration que le marché du travail se caractérise par des pratiques d'embauche fondées sur le favoritisme. Pour plusieurs, les agissements d'un grand nombre d'employeurs encouragent les jeunes à déployer plus d'effort pour établir des réseaux de contacts qu'à acquérir les qualités requises pour obtenir un emploi.

Avenir des jeunes face au marché du travail

Quant à l'avenir des jeunes face au marché du travail, les points soulevés ne sont guère plus encourageants et révèlent un sentiment d'inquiétude. Plusieurs prétendent que les jeunes devront déménager à l'extérieur de la région s'ils veulent gagner leur vie convenablement, même si bon nombre désirent rester. Des jeunes et des représentants et représentantes de la communauté vont même jusqu'à dire que la population voit d'un bon oeil le départ des jeunes pour d'autres régions.

Les jeunes et les représentants et les représentantes de la communauté reconnaissent que l'avenir des jeunes travailleurs sera difficile et sans espoir, à moins que des changements significatifs ne soient apportés le plus tôt possible à la situation précaire vécue par ces derniers.

Les jeunes se disent témoins de mises à pied fréquentes chez les adultes et considèrent leurs chances d'intégrer le marché du travail plus minces que celles de leurs aînés. Selon les personnes consultées, l'avenir des jeunes du Restigouche par rapport au travail se résume à l'obtention d'emplois offrant de piètres conditions de travail.

Difficultés des jeunes en matière d'emploi

Les jeunes et les représentants et les représentantes de la communauté n'hésitent pas à souligner comme principaux obstacles à l'emploi des jeunes la rareté des emplois et la présence d'une forte compétition sur le marché du travail. Le manque d'expérience de travail serait une barrière de taille pour les jeunes. Le manque d'instruction et de formation a également été mentionné comme faisant obstacle à l'obtention d'un emploi. Les jeunes et les représentants et les représentantes de la communauté précisent, cependant, que l'obtention d'un diplôme n'assure pas nécessairement l'obtention d'un emploi.

Par ailleurs, les participants et les participantes (surtout les anglophones) ont souligné le manque de connaissance de la deuxième langue officielle comme une difficulté relative à l'intégration sur le marché du travail. Plusieurs jeunes anglophones estiment que les francophones de la région sont favorisés au niveau de la langue quant à l'obtention d'un emploi.

Le manque de contacts des jeunes avec les personnes influentes du milieu fait également partie de la liste des barrières à leur intégration au marché du travail. Enfin, les jeunes et les représentants et les représentantes de la communauté reconnaissent l'existence de certaines limites personnelles

(suite à la page 15)

Intégration des jeunes au marché du travail : une étude des difficultés et des besoins

(suite de la page 14)

chez les jeunes qui expliquent la difficulté que représente l'intégration au marché du travail.

Besoins des jeunes en matière d'emploi

Afin de surmonter les obstacles relatifs à l'emploi, les personnes consultées sont d'avis que l'on devrait offrir aux jeunes plus d'occasions d'acquérir de l'expérience de travail. L'établissement de programmes d'alternance études-travail vient en tête de liste comme outil visant à aider les jeunes à s'intégrer plus facilement au marché du travail.

Les jeunes et les représentants les représentantes de la communauté croient aussi qu'il faut encourager et favoriser l'obtention d'un diplôme d'études secondaires ou d'études postsecondaires chez les jeunes. Ils doivent aussi se tisser un réseau de contacts avec des personnes influentes du milieu s'ils entendent augmenter leurs chances d'entrer sur le marché du travail. Ces liens peuvent se créer par l'entremise du bénévolat par exemple.

Le développement d'aptitudes, de qualités et d'habiletés personnelles a aussi été soulevé comme un autre atout susceptible d'aider les jeunes à obtenir un emploi. Par ailleurs, les personnes interrogées ajoutent qu'il est primordial de diversifier le marché du travail, lequel est beaucoup trop centré sur l'industrie forestière, et de développer davantage les secteurs récréatif, culturel et touristique.

Enfin, toute la population devrait collaborer, a-t-on répété, à la recherche de solutions pour aider les jeunes de la région à s'intégrer plus facilement au marché du travail.

Difficultés des jeunes en matière d'éducation et de formation

Les données recueillies ont révélé un nombre considérable de difficultés vécues par les jeunes en matière d'éducation et de formation à tous les niveaux, soit à l'école, en récupération scolaire et aux études postsecondaires.

En ce qui concerne l'école, les jeunes ainsi que les représentantes et les représentants de la communauté ont une perception différente des difficultés vécues par les jeunes. Pour ces derniers, le manque de choix de cours à option plus tôt dans la formation semble primer. Du côté des représentantes et des représentants de la communauté, l'abus des drogues et de l'alcool serait un problème assez sérieux chez certains jeunes qui fréquentent l'école secondaire. Ils ajoutent que ce problème de consommation est souvent engendré par d'autres types de difficultés d'ordre personnel, familial, social ou scolaire.

Parmi les difficultés rencontrées par les jeunes inscrits en récupération scolaire, on retrouve le manque d'accessibilité de ce programme dans la région immédiate et le manque de moyens de transport pour s'y rendre.

Pour ce qui est des études postsecondaires, tous s'entendent pour dire que la barrière la plus souvent rencontrée par les jeunes demeure le manque de financement et les coûts trop élevés des études. Plusieurs ajoutent que les programmes d'études postsecondaires ne sont pas assez accessibles dans la région.

Les personnes interrogées ont également mentionné comme obstacle les difficultés des jeunes à s'adapter sur les plans académique et personnel, surtout chez ceux qui fréquentent les universités à l'extérieur de la région. Un autre obstacle que doivent affronter les jeunes qui désirent obtenir un diplôme d'études postsecondaires est la difficulté de faire un choix de carrière et, par le fait même, un choix de programme de formation.

Enfin, les difficultés d'apprentissage semblent constituer un obstacle majeur présent à tous les niveaux de formation. Les jeunes croient également que les enseignants et les professeurs ne les encouragent pas assez dans leurs études.

Besoins des jeunes en matière d'éducation et de formation

Plusieurs suggestions ont été faites par les participants et les participantes au sujet de l'obtention du diplôme d'études secondaires. Pour les jeunes, la présentation d'un plus grand choix de cours plus tôt dans la formation motiverait les élèves à terminer leurs études secondaires et leur permettrait d'explorer des sujets d'intérêt qui contribueraient à leur planification de carrière. De plus, l'école se doit d'offrir des services bien adaptés aux élèves ayant des problèmes personnels ou scolaires. Par ailleurs, le besoin le plus évident pour les jeunes qui tentent d'obtenir leur diplôme d'études secondaires par la récupération scolaire est l'accessibilité de ce programme dans leur région immédiate.

En ce qui a trait aux études postsecondaires, les jeunes ainsi que les représentantes et les représentants de la communauté préconisent un financement plus accessible et la baisse des coûts reliés à ces programmes. Ils ajoutent que certaines formations postsecondaires devraient être offertes dans la région.

Les personnes consultées ajoutent que les jeunes ont besoin de plus d'information concernant les divers programmes de formation postsecondaire et la réalité du marché du travail

(suite à la page 16)

Intégration des jeunes au marché du travail : une étude des difficultés et des besoins

(suite de la page 15)

actuel. Pour ce faire, on préconise la mise sur pied de plus d'activités et de services d'orientation professionnelle plus tôt dans la formation.

Enfin, certains besoins ont été mentionnés à tous les niveaux de formation, notamment l'accessibilité à un plus grand nombre de personnes-ressources pour aider les élèves et les étudiants sur les plans académique et personnel ainsi que le développement de meilleures habiletés interpersonnelles chez les enseignants du système scolaire et les professeurs des niveaux collégial et universitaire.

Conclusion

Il paraît pertinent de signaler que les jeunes et les représentantes et les représentants de la communauté qui ont participé à l'étude affirment qu'un bon nombre de jeunes du comté de Restigouche sont aux prises avec de sérieux problèmes d'insertion professionnelle. Ils considèrent que le marché du travail de leur région n'a pas ce qu'il faut pour permettre aux jeunes d'y accéder avec succès et que ceux-ci ne sont pas préparés à répondre aux exigences du travail tel qu'il est actuellement. Les personnes consultées préconisent, au moyen de collaborations et de partenariats entre les divers intervenants et intervenantes de la région, la mise en oeuvre de diverses stratégies qui permettraient de faciliter l'intégration des jeunes au marché du travail.

Cette étude a fait l'objet de deux versions d'un rapport de recherche, l'une en français, l'autre en anglais (Ouellette et Lord, 1997a), 1997b) et a inspiré la publication de quelques articles (Ouellette et Lord, soumis; Ouellette et Lord, 1998). ■

Références

- Krueger, R.A. (1988). *Focus groups. A practical guide for applied research*. Newbury Park, CA : Sage.
- Laflamme, C. (dir.). (1993). *La formation et l'insertion professionnelle, enjeux dominants dans la société postindustrielle*. Sherbrooke, QC : Éditions du CRP.
- Morgan, D.L. (1988). *Focus groups as qualitative research*. Newbury Park, CA : Sage.
- Ouellette, J.-G. et Lord, D. (soumis). Insertion professionnelle : portrait de la situation des jeunes. In *Les Actes du 5e Congrès des sciences de l'éducation de langue française (AFDEC)*.
- Ouellette, J.-G. et Lord, D. (1997a). *Difficultés et besoins des jeunes du Restigouche relativement à leur intégration au marché du travail* (Rapport de recherche). Moncton, NB : Université de Moncton, Faculté des sciences de l'éducation, Groupe de recherche en orientation professionnelle, Centre de recherche et de développement en éducation.
- Ouellette, J.-G. et Lord, D. (1997b). *Labour market integration of youth in the Restigouche region : Problems and needs* (Rapport de recherche). Moncton, NB : Université de Moncton, Faculté des sciences de l'éducation, Groupe de recherche en orientation professionnelle, Centre de recherche et de développement en éducation.
- Ouellette, J.-G. et Lord, D. (1998). Difficultés et besoins des jeunes en matière d'intégration au marché du travail. In *Les Actes du CONAT - 24e Colloque national touchant le développement de carrière* (p. 65-73). Toronto, ON : University of Toronto, Career Centre, CONAT.
- Simard, G. (1989). *La méthode du « focus group » : Animer, planifier et évaluer l'action*. Laval, QC : Mondia.

HOMMAGE AUX MEMBRES ANCIENS ET ACTUELS DU COMITÉ CONSULTATIF DU CRDE

Les statuts du CRDE prévoient expressément que le comité consultatif a pour mission de guider le conseil d'administration dans l'orientation et les objectifs de recherche et de développement du Centre tout en assurant un lien entre le CRDE et les organismes représentés en faisant connaître les objectifs et les besoins du milieu.

En ce 10^e anniversaire, le CRDE entend rendre l'hommage qui leur est dû à tous les membres, tant anciens qu'actuels, qui ont participé avec dévouement aux réunions du Comité consultatif afin d'y représenter leur organisme ou leur organisation. Aussi remercie-t-il sincèrement pour leurs contributions précieuses aux délibérations toutes les personnes suivantes : Guy Léveillé, Eudore Lavoie, Christian Arsenault et Louise Ouellette, du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, Camille LeBlanc, Gérard Légère et Reno Thériault, de l'Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick, Wilfred Savoie et Bernard-Marie Thériault, du ministère de l'Enseignement supérieur et du Travail, Willie Lirette, Jean-Judes Basque, Rose-Mai Roussel et Pauline Pelletier, de la Fédération des Comités de parents du Nouveau-Brunswick, Réal Vautour, du Campus de Moncton, Yves Gagnon, de la Faculté des études supérieures et de la recherche, Lucille Légère et Francine Helmy, de l'Association des conseillers et des conseillères pédagogiques, Jean-Pierre Caissie, Amy Soucie et Line Haché, de la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick, ainsi que Géraldine Desjardins et Hughes Chiasson, de l'Association des conseillers et des conseillères scolaires francophones du Nouveau-Brunswick. Un merci tout particulier à Willie Lirette, à Géraldine Desjardins et à Réal Vautour, qui ont à tour de rôle assuré avec compétence, la présidence du comité consultatif.

ÉCRIRE ET RÉVISER AVEC SES PAIRS : UNE RECHERCHE EN DIDACTIQUE DE L'ÉCRITURE

par Sylvie Blain, professeure de didactique du français

Sommaire d'une recherche en cours subventionnée par la Faculté des études supérieures et de la recherche de l'Université de Moncton (Campus de Moncton)

Les résultats décevants obtenus par les élèves francophones de 9^e année du Nouveau-Brunswick lors de l'étude du groupe DIEPE (Braun, A. *et al.*, 1995) en ce qui a trait à la production écrite posent le problème de l'apprentissage-enseignement du français en milieu minoritaire dans le contexte canadien. Dans le présent article, après avoir brossé un tableau succinct de l'influence des théories récentes en psychologie cognitive sur la didactique de l'écriture, la chercheuse proposera une intervention pédagogique appelée "groupe de révision rédactionnelle" afin d'améliorer la qualité des textes et, possiblement, le transfert des connaissances en écriture. La dernière partie sera consacrée à la méthodologie d'une recherche-action qui a débuté en septembre dernier et dont l'objectif est de vérifier si les groupes de révision rédactionnelle contribuent effectivement à l'amélioration de la qualité de l'écriture et si cette rétroaction favorise le transfert des apprentissages.

Cadre théorique : l'enseignement stratégique et le transfert des connaissances

Les réformes récentes dans le milieu scolaire du Nouveau-Brunswick cherchent, entre autres, à améliorer la qualité du français écrit des Acadiens et des francophones en mettant l'apprenant et l'apprenante au coeur de son apprentissage et en le faisant participer à des tâches complètes. L'école renouvelée au Nouveau-Brunswick vise le transfert des connaissances déclaratives en connaissances procédurales et conditionnelles au moyen de l'objectivation (réflexion sur la pratique).

Ces réformes vont dans le sens de l'enseignement stratégique qui repose sur les fondements théoriques mis de l'avant par la psychologie cognitive. L'enseignement stratégique vise aussi le transfert des connaissances que Tardif et Meirieu (1996) définissent comme "...une forme de *recontextualisation* (...), une sorte de "transport" de la connaissance en question d'une situation A à une situation B et, idéalement, à N + 1 situations." (p. 4). Dans le cas qui nous intéresse, il s'agirait principalement de stratégies de révision du texte en ce qui a trait à l'organisation des idées, à la cohérence et à la cohésion textuelles, aux règles syntaxiques et grammaticales ainsi qu'au respect de l'orthographe d'usage en situation de production de texte.

Il faut rappeler que le transfert des connaissances est un phénomène complexe qui requiert des interventions plurielles de la part des enseignants et des enseignantes. L'approche proposée ici, soit le groupe de révision rédactionnelle ("*peer response group*"), combine deux interventions privilégiées en

enseignement stratégique : 1) favoriser les interactions sociales en classe à l'aide d'activités de discussion, de dialogue et d'objectivation pour permettre aux élèves de discuter, de négocier le sens de l'objet d'apprentissage et d'en construire une compréhension commune et 2) mettre en place des outils d'évaluation formative rétroactive. Dans ce dernier cas, il s'agit principalement d'évaluer dans le but d'aider et non de sanctionner, tout en apprenant aux élèves à adopter une attitude positive à l'égard de l'erreur.

Plus précisément, le groupe de révision rédactionnelle (GRÉRÉ) est une rencontre entre un scripteur et ses pairs au cours de laquelle le scripteur lit à haute voix son texte et reçoit des commentaires des membres du groupe tant sur le fond que sur la forme. Ces commentaires peuvent prendre la forme de remarques positives, de questions et de suggestions, les remarques négatives n'étant généralement pas permises.

Ces rencontres devraient donc favoriser l'apprentissage des stratégies de révision du texte et, ainsi, alléger la surcharge cognitive lors de cette phase du processus d'écriture. Il pourrait y avoir transfert de ce qui a été appris à l'aide des pairs pour un texte donné lors de la production d'un autre texte produit de façon autonome. Elles devraient aussi permettre un transfert des connaissances déclaratives et procédurales au sujet des règles orthographiques, syntaxiques et grammaticales en connaissances conditionnelles.

Les résultats des recherches dans le domaine de la rétroaction verbale des pairs permettent de croire que les apprenants et les apprenantes intègrent des commentaires venant des pairs sous forme de révision (Brakel-Olson, 1990; Gere et Stevens, 1985; Messier, 1989; Urzua, 1987) et que ces révisions améliorent la qualité de l'écriture chez les jeunes scripteurs (Blain, 1997; Samway, 1987). Cependant, on ignore encore si la rétroaction verbale des pairs favorise le transfert des connaissances puisqu'aucune recherche n'a examiné cette variable de façon spécifique.

Seulement deux recherches ont émis des constatations contradictoires à ce sujet. Beer-Toker, Huel et Richer (1991) ont remarqué qu'avec le temps le nombre de révisions liées à la rétroaction offerte diminuait au profit du nombre de révisions personnelles, suggérant ainsi une intégration des besoins des lecteurs et une plus grande autonomie dans la gestion du processus. À l'opposé, MacArthur, Schwartz et Graham (1991) ont plutôt remarqué que leurs sujets du groupe expérimental, c'est-à-dire ceux qui avaient participé à des groupes de révision rédactionnelle, n'ont pas produit de meilleurs textes que les sujets du groupe contrôle lorsqu'ils rédigeaient seuls, même s'ils bénéficiaient de l'aide de leurs pairs. Nous ne pouvons donc pas affirmer qu'il y a eu transfert des connaissances.

(suite à la page 18)

Écrire et réviser avec ses pairs : une recherche en didactique de l'écriture

(suite de la page 17)

Ces considérations ainsi que le manque de données empiriques concernant le transfert des connaissances à la suite de la rétroaction verbale des pairs nous amènent à poser les questions de recherche suivantes :

- 1) Les commentaires des pairs émis en groupes de révision rédactionnelle se retrouvent-ils sous forme de révisions dans les textes subséquents?
- 2) Les révisions (qu'elles soient suscitées ou non par les pairs) contribuent-elles à l'amélioration de la qualité de l'écriture?
- 3) Est-ce que les scripteurs effectuent des révisions semblables ou différentes lorsqu'ils rédigent seuls, sans avoir participé aux groupes de révision rédactionnelle?

Méthodologie

Huit enfants de la région de Moncton participent à cette recherche-action : un groupe de quatre en 4^e année et un groupe de quatre en 7^e année. L'intervention pédagogique consiste à favoriser la rétroaction verbale des pairs en organisant deux rencontres de groupes pour chaque composition. La première rencontre sert habituellement à rétroagir sur le fond du texte (organisation, cohérence, cohésion, etc.) et la deuxième a comme objectif principal de corriger les erreurs d'orthographe d'usage et grammaticales ainsi que la syntaxe et le lexique. Avant la collecte des données, les enfants ont reçu un entraînement afin de les habiliter à suivre les procédures suivantes :

Première rencontre

- 1) Un scripteur lit son texte à haute voix.
- 2) Les membres de l'équipe font d'abord un commentaire positif précis.
- 3) Ils posent ensuite des questions et ils peuvent aussi demander à l'auteur de relire un passage du texte.
- 4) Finalement, ils font des suggestions précises dans le but d'améliorer le texte.
- 5) Le temps assigné pour la rencontre est divisé par le nombre de participants afin que chacun ait la chance de lire son texte et de recevoir une rétroaction.

Deuxième rencontre

- 1) Un scripteur distribue des photocopies de son 2^e brouillon.
- 2) Les membres de l'équipe lisent en silence le texte et signalent les erreurs au scripteur.
- 3) Les coéquipiers doivent justifier les corrections au scripteur.
- 4) Le temps assigné pour la rencontre est divisé par le nombre de participants afin que chacun ait la chance de lire son texte et de recevoir une rétroaction.

Lors de la collecte des données, nous avons conservé le 1^{er} brouillon et la copie finale provenant de sept compositions différentes à raison d'une par mois pour un total de 112 textes. Nous avons enregistré les interactions verbales lors des rencontres de groupe pour les compositions d'octobre, de décembre et de février, soit six GRÉRE en tout. Pour ces trois compositions, nous avons également conservé le 2^e brouillon, soit 24 textes supplémentaires. Pour les quatre autres compositions, les sujets n'ont pas reçu l'aide de leurs pairs.

L'analyse des données s'effectuera en trois temps. Premièrement, afin de vérifier si les commentaires des pairs se retrouvent sous forme de révisions dans les textes subséquents, nous comparerons les brouillons des compositions d'octobre, de décembre et de février avec les interactions verbales des pairs à l'aide d'une grille de catégories. (Exemple : ajout, retrait, déplacement, substitution touchant l'organisation, la cohérence, la cohésion, le lexique, la grammaire, l'orthographe, etc.). Deuxièmement, nous observerons si les révisions contribuent à l'amélioration de la qualité de l'écriture en évaluant le 1^{er} brouillon et la copie finale de toutes les compositions, en mesurant la longueur des textes et en les évaluant à l'aide du score holistique et du score analytique. Finalement, nous comparerons les révisions de même que la qualité des textes produits avec les pairs et sans leur aide afin de vérifier si les enfants intègrent certaines stratégies de révision apprises lors des rencontres de groupes. Nous étayerons les informations ainsi obtenues en interrogeant les enfants sur leurs stratégies cognitives et métacognitives lors de la révision de leur dernier texte.

Les résultats de cette étude seront présentés dans le cadre des congrès de l'ACFAS et de la SCÉÉ au printemps prochain ainsi que dans la prochaine édition de l'Info-CRDE. ■

Références

- Beer-Toker, M., Huel, C. et Richer, R. (1991). La chaise de l'auteur et le traitement de texte : leurs effets sur le processus d'écriture d'élèves en difficulté. *Revue des sciences de l'éducation*, 17(3), 465-484.
- Blain, S. (1997). *L'impact de la rétroaction verbale des pairs sur l'amélioration des compositions des élèves de 5^e année en immersion française*. Thèse de doctorat inédite, Université de Montréal.
- Brakel-Olson, V.L. (1990). The Revising Processes of Sixth-Grade Writers With and Without Peer Feedback. *The Journal of Educational Research*, 84(1), 22-29.
- Braun, A., Boudreau, G., Castonguay-LeBlanc, Y. et al. (1995). *Savoir écrire au secondaire : étude comparative auprès de quatre populations francophones d'Europe et d'Amérique*. De Boeck Université.
- Gere, A.R. et Stevens, R.S. (1985). The Language of Writing Groups: How Oral Response Shape Revision. In S.W. Freedman (Ed.), *The Acquisition of Writing Language: Response and Revision* (p. 85-104). Norwood, NJ : Ablex.
- McArthur, C.A., Schwartz, S.S. et Graham, S. (1991). Effects of a Reciprocal Peer Revision Strategy in Special Education Classrooms. *Learning Disabilities Research and Practice*, 6, 201-210.
- Messier, L. (1989). *Influence de la rétroaction verbale des pairs sur la révision de productions écrites d'écoliers de sixième année*. Mémoire, Université de Montréal.
- Samway, K.D. (1987). *The Writing Processes of Non-Native English Speaking Children in Elementary Grades*. Rochester, New York : University of Rochester.
- Tardif, J. et Meirieu, P. (1996). Stratégies pour favoriser le transfert des connaissances. *Vie pédagogique*, 98, 4-7.
- Urzua, C. (1987). "You Stop Too Soon": Second Language Children Composing and Revising. *TESOL Quarterly*, 21(2), 279-304.

ATTITUDES ET REPRÉSENTATIONS DES FUTURS ENSEIGNANTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK À L'ÉGARD DE L'INTÉGRATION DES NTIC

par Claire IsaBelle, professeure en NTIC; Manon LeBlanc et Nicole Lirette, étudiantes¹

Le débat actuel au Nouveau-Brunswick concernant l'intégration des nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC)² en éducation n'est pas nouveau. Les milieux éducatifs primaires et secondaires investissent majoritairement dans l'acquisition de nombreuses machines informatiques et recommandent leur intégration dans l'enseignement. L'utilisation des NTIC dans les écoles primaires et secondaires s'apparentent beaucoup plus à des projets pilotes mis en œuvre grâce à l'initiative de quelques enseignants qu'à une intégration pédagogique bien ancrée dans les salles de classe.

Cadre théorique

Formation offerte

Depuis plus d'une décennie, les futurs enseignants doivent, dans leur formation initiale suivre des cours obligatoires et peuvent choisir de suivre des cours optionnels en intégration des technologies éducatives en milieux scolaires. Ces cours présentent des notions de base concernant les programmes informatiques et les didacticiels. Ils traitent aussi des incidences socio-économico-culturelles des technologies de l'information sur la société, mais négligent d'aborder le sujet des changements qui viennent aussi bouleversés les milieux éducatifs, plus particulièrement dans les salles de classe.

Pour Marton (dans Meunier, 1997), une solution s'impose comme priorité dans la formation des maîtres : l'utilisation intégrée des NTIC. Il signale que, dans tous les cours de leur formation, les futurs enseignants devraient être en contact avec les NTIC afin de pouvoir se familiariser avec elles et les utiliser en situation d'éducation et d'instruction.

Exigence du marché : compétence et nouvelle pédagogie

Outre celles que leur impose le milieu des études, les futurs enseignants doivent répondre à une exigence de plus en plus croissante et impérative provenant du marché du travail : posséder des compétences en informatique et appliquer les nouvelles approches pédagogiques. En fait, pour certaines directions d'école primaire et secondaire, le savoir informatique et ses applications deviendraient une des conditions d'engagement des enseignants.

Les futurs enseignants sont confrontés à un monde qui exige d'eux qu'ils utilisent les NTIC dans leur enseignement afin d'offrir aux jeunes apprenants de nouvelles méthodes d'acquisition des connaissances. Il est vrai que l'ère

technologique s'impose avec toute une panoplie de programmes et de didacticiels qui permettent de modifier l'enseignement et les apprentissages, voire la profession enseignante. De plus, selon Heide et Stilborne (1998), Sandholtz, Ringstaff et Dwyer (1997) et Tapscott (1998), l'utilisation des NTIC en salle de classe peut modifier l'enseignement et même, chez certains enfants, stimuler grandement le développement des habiletés intellectuelles.

Méthodologie

Objectifs de la recherche

Si la société, voire les milieux éducatifs, exigent de plus en plus des compétences en intégration pédagogique des micro-ordinateurs, il s'avère impérieux de connaître la perception de nos futurs enseignants quant à cette implantation. Comme Depover et Strebelle (1996), nous croyons que l'enseignant et, à plus forte raison, le futur maître sont au centre du processus d'intégration des NTIC dans les écoles, surtout pour les prochaines années. La présente étude se propose de déterminer les attitudes et de mettre au jour les représentations des futurs enseignants à l'égard de l'intégration des NTIC dans les écoles primaires et secondaires.

Devis et instrument de mesure

Deux groupes d'étudiants inscrits au cours obligatoire *Applications pédagogiques de l'ordinateur* de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton (Campus de Moncton) ont été invités à répondre à un questionnaire portant sur les attitudes et les représentations concernant l'intégration des micro-ordinateurs dans les écoles primaires et secondaires. Au total, 42 étudiants ont répondu au questionnaire.

Présentation des résultats

Cours obligatoire et attitude

Les données indiquent que 74,4 % des futurs enseignants sont *tout à fait en accord* avec le fait d'être obligés de suivre un cours sur les APO dans le cadre de leur formation, tandis que 25,6 % sont *en accord*.

De façon générale, 92,3 % des répondants manifestent une attitude *positive* ou *très positive* à l'égard de l'intégration du micro-ordinateur dans les écoles primaires et secondaires, tandis que 2,6 % disent avoir une attitude *négative*. Enfin, 5,1 % sont *indifférents*.

(suite à la page 20)

Attitudes et représentations des futurs enseignants du Nouveau-Brunswick à l'égard de l'intégration des NTIC

(suite de la page 19)

Degré d'importance de l'utilisation des NTIC dans les écoles primaires et secondaires

À la question *Quel est le degré d'importance d'utiliser les micro-ordinateurs dans les écoles primaires et dans les écoles secondaires?*, les futurs enseignants se disent fortement favorables à cette utilisation. En ce qui concerne les écoles primaires, 61,5 % des répondants pensent qu'il est *très important* de les utiliser dans ce milieu et 38,5 % trouvent que cela est *important*. Aucun étudiant ne mentionne qu'il est *peu* ou *pas important* d'utiliser les NTIC dans ces écoles. Du côté des écoles secondaires, 74,4 % des répondants considèrent qu'il est *très important* d'intégrer les micro-ordinateurs, tandis que 25,6 % trouvent cela *important*; personne n'estime le projet *peu* ou *pas important*. Le tableau 1 indique les quatre raisons invoquées par les répondants pour justifier l'intégration des TIC dans les écoles.

Tableau 1. Raisons invoquées pour justifier l'intégration des TIC dans les écoles primaires et secondaires

Raisons invoquées	Primaires %	Secondaires %
Faire face à la société technologique d'aujourd'hui et de demain	52,3	31,3
Favoriser l'apprentissage chez les apprenants (apprentissage individualisé et aide aux élèves en difficulté)	15,9	18,8
Préparer les jeunes au marché du travail	11,4	22,9
Pour les études	6,8	12,5

Facteurs favorables et susceptibles de nuire à l'intégration des micro-ordinateurs

À la question *Quels sont les facteurs qui favorisent l'intégration des micro-ordinateurs dans les écoles primaires et secondaires?*, six facteurs principaux sont mentionnés : l'accessibilité à du matériel didactique et à des logiciels pédagogiques (19,2 %); les enseignants qui possèdent des connaissances ou qui ont des aptitudes particulières pour les TIC (13,5 %); l'implication et l'ouverture d'esprit du gouvernement et des directions d'école (11,5 %); l'enseignement individualisé / autonome (7,7 %); les attitudes favorables (7,7 %) et l'exigence de la société (7,7 %).

À la question contraire *Quels facteurs peuvent nuire à l'intégration des micro-ordinateurs dans les écoles primaires et secondaires?*, cinq facteurs principaux susceptibles de nuire considérablement à la réussite de cette intégration sont énoncés : le manque d'argent (28,6 %); le manque de formation et la formation inadéquate que reçoivent les maîtres (23,8 %); les problèmes d'ordre technique (14,3 %); la peur ou la crainte des effets de l'outil sur l'enfant (9,5 %) et l'attitude négative des enseignants face à l'outil (7,9 %).

Discussion et analyse

Se préparer pour la « nouvelle » société

Selon les données recueillies, les futurs enseignants se disent très favorables à l'obligation de suivre un cours en APO dans le cadre de leur formation et semble vouloir être en mesure de faire face à la société technologique et de se préparer au marché du travail.

Les données recueillies montrent que les futurs enseignants manifestent une attitude favorable à l'intégration des technologies éducatives dans les milieux primaires et secondaires. Cette attitude s'explique par la nécessité de répondre aux exigences technologiques de la société actuelle et future tout en préparant l'enfant et particulièrement l'adolescent au marché de la nouvelle économie. Ces réponses

corroborent les études selon lesquelles l'implantation des micro-ordinateurs vise surtout à répondre aux besoins de la nouvelle société et aux exigences du marché du travail.

Apprentissage individualisé / aide aux enfants en difficulté et aide pour les études

Les futurs enseignants considèrent que l'enseignement individualisé que permet l'utilisation des NTIC est un élément positif. Pour Forcier (1999), « en raison de leur polyvalence et de leur capacité d'individualisation, les ordinateurs—quand ils sont accessibles—peuvent aider les enseignants à stimuler et éduquer tous les élèves, y compris ceux qui présentent des besoins spéciaux » (p. 11). En référence aux huit types d'intelligence de Gardner (1993) (*linguistique, logico-mathématique, spatiale, musicale, kinesthésique, interpersonnel, intrapersonnel, naturaliste*), Forcier (1999) associe des types de logiciels et didacticiels pouvant être utilisés.

Beaucoup plus au niveau secondaire qu'au niveau primaire, les futurs enseignants jugent important d'utiliser les machines informatiques pour faciliter le travail des jeunes apprenants dans leurs travaux scolaires, ce qui s'explique par la nature des travaux, de style dissertation, exigés au secondaire comparativement au primaire.

Facteurs favorables ou nuisibles à l'intégration

Au sujet des facteurs qui facilitent l'intégration des NTIC, les futurs enseignants sont d'avis que l'accessibilité à du matériel didactique (didacticiels / cédéroms) faciliterait l'intégration des NTIC. Maddux, Johnson et Willis (1997) soulignent qu'en 1994 seulement 7 % des didacticiels évalués étaient jugés excellents pédagogiquement. De plus, les didacticiels et les sites Internet sont largement de langue anglaise, ce qui limite l'accessibilité à du contenu et à de l'information pertinents pour l'enseignement auprès des apprenants francophones.

(suite à la page 21)

Attitudes et représentations des futurs enseignants du Nouveau-Brunswick à l'égard de l'intégration des NTIC

(suite de la page 20)

Si le deuxième facteur facilitant l'intégration des NTIC est, selon les futurs maîtres, les enseignants qui possèdent des connaissances ou qui ont des aptitudes pour l'utilisation des micro-ordinateurs, son contraire, le manque de formation des maîtres, devient un facteur nuisible, ce qui rejoint maintes études sur la nécessité d'une formation des enseignants (Isabelle, 1995). Nous savons que les enseignants n'adopteront une innovation qu'à condition d'en voir des avantages pour eux-mêmes et pour les apprenants. Or, s'ils possèdent peu ou prou de connaissances au sujet de l'utilité des NTIC, comment peuvent-ils en constater les bienfaits? De plus, l'intégration des NTIC passe aussi par une modification des pratiques d'enseignement. La maîtrise seule des outils technologiques ne peut garantir leur utilisation pédagogique. Bien que la formation technique soit la clé de la réduction du stress et du renforcement de l'assurance (Sandholz *et al.*, 1997), il demeure que, pour que l'intégration des NTIC favorise les nouvelles approches telles que le constructivisme, la participation de l'apprenant et la construction de ses connaissances, les enseignants doivent changer leur manière d'enseigner et offrir aux apprenants une combinaison de méthodes d'enseignement (pédagogie par ateliers, enseignement coopératif, enseignement magistral...). Pour tirer pleinement profit des nouvelles technologies de l'information, il devient indispensable au préalable d'évoluer vers un renouvellement des pratiques éducatives centrées sur l'apprenant ou sur le petit groupe, ou sur les deux à la fois. Ainsi, la technologie n'est pas en soi la formule magique de la réforme pédagogique. Sandholz *et al.* (1997) affirment que le changement pédagogique est impossible sans un renouvellement des croyances sur l'enseignement et l'apprentissage.

L'implication et l'ouverture d'esprit des dirigeants (les directions d'école et le gouvernement) constitue, selon les répondants, le troisième facteur qui permettrait une meilleure intégration des NTIC. Selon Depover et Strebelle (1996), un état d'esprit ouvert et globalement favorable de la part du gouvernement et des directions d'école ainsi qu'une souplesse dans les programmes d'études constituent des éléments qui garantiront le succès de l'utilisation des NTIC.

Par ailleurs, pour les futurs enseignants, le manque d'argent représente le facteur le plus nuisible à l'intégration des NTIC. Cette hypothèse corrobore l'étude de Heide et Henderson (1996). Comme troisième facteur limitant l'intégration des NTIC, les futurs enseignants mentionnent les défaillances de la quincaillerie. Actuellement, de nombreux équipements informatiques sont relégués sur les tablettes sous prétexte de désuétude ou de mauvais fonctionnement. Ce qui est plus grave, des appareils neufs demeurent parfois dans leur boîte faute de disponibilité d'un technicien pour les brancher. Si les entreprises de micro-informatique participaient davantage à l'éducation nationale des enfants, elles permettraient des partenariats profitables pour tous.

Conclusion

Si les futurs maîtres perçoivent des réticences et des limites quant à l'intégration des NTIC chez les enseignants, ils se doivent d'intervenir et de proposer des projets collaboratifs. Notre étude nous permet d'affirmer qu'il s'avère essentiel de privilégier la collaboration entre les futurs maîtres et les enseignants. En fait, si l'intégration des NTIC s'accompagne non seulement de savoirs techniques, mais aussi de nouvelles méthodes d'enseignement, un projet d'arrimage étude et pratique pour les futurs maîtres avec des enseignants pourrait contribuer à une entraide mutuelle. Dans le cadre d'un cours de technologies éducatives offert en janvier 1999, nous entreprenons un projet pilote appelé *Pratique collaborative en technologie éducative*³.

Plus que jamais les facultés des sciences de l'éducation doivent se rapprocher de leurs écoles, de leurs directions et de leurs enseignants afin de connaître leurs valeurs et leurs besoins, et d'appuyer concrètement les futurs enseignants dans cette nouvelle pratique technologique. Les cours universitaires doivent répondre aux besoins des milieux scolaires. Ne pas connaître ceux-ci, c'est vouer à l'échec plusieurs tentatives de formation et même d'intégration des NTIC dans les écoles. Selon Sandholtz *et al.* (1997), « le processus de changement n'est jamais aussi rapide que dans les environnements où l'innovation et la collaboration se produisent simultanément et se renforcent réciproquement » (p. 121). Voilà un défi que les facultés de l'éducation doivent être en mesure de relever, car la société est exigeante à l'endroit de ses institutions scolaires. Elle réclame à grands cris une informatisation des écoles pour leurs enfants et des effets positifs immédiats; mais elle oublie que ce n'est pas la technique qu'il faut viser d'abord, mais l'enseignant et l'enfant, ensuite, que l'*adoption d'une innovation* demande du temps (Rogers, 1995), de la collaboration et de la compréhension. ■

Notes

- 1 Les auteurs aimeraient remercier M. Robert Baudouin pour son aide dans la préparation et l'administration du questionnaire.
- 2 Dans le cadre de cette étude, nous parlons des *nouvelles* technologies de l'information et de la communication. En qualifiant ces technologies de nouvelles, ce n'est pas l'aspect nouveauté qui prévaut, mais la nature du produit technologique des NTIC qui est liée à l'informatique ou aux télécommunications, ou aux deux (Iliana de la Teja, 1997).
- 3 Le futur maître en collaboration avec un enseignant qui s'est porté volontaire élaboreront ainsi et mettront en pratique un projet d'utilisation pédagogique des NTIC dans la salle de classe. Nous croyons que par cette coopération les acteurs concernés pourront partager leurs attitudes, leurs représentations, leurs craintes, voire leurs attentes face à l'intégration des NTIC dans les écoles.

(suite à la page 22)

SOMMAIRES DE THÈSES DE DOCTORAT ET DE THÈSES DE MAÎTRISE

Ce numéro de l'info CRDE présente, de façon intégrale, les sommaires des thèses de doctorat de 1997, 1998 et 1999 de professeurs de la Faculté des sciences de l'éducation et les sommaires des thèses de maîtrise de membres étudiants du CRDE. Il s'agit de quatre sommaires tirés des thèses de doctorat de Claude Carrier, Paul Clarke, Jeanne d'Arc Gaudet et Hélène Gravel ainsi que trois sommaires résumant les thèses de maîtrise de Rhéault Dumas, Jeanne-Mance Gauvin et Micheline Sirois.

L'expérience du rapport à soi lors d'un changement actualisant

par Claude Carrier

Sommaire de la thèse de doctorat en sciences de l'éducation de Claude Carrier, professeur dans le secteur sciences de l'éducation à l'Université de Moncton à Edmundston. Cette thèse fut déposée en juin 1997 à l'Université Laval.

La présente recherche vise à décrire et à mieux comprendre l'expérience du rapport à soi lors d'un changement actualisant, c'est-à-dire à mieux comprendre les caractéristiques et la structure de la présence à soi-même qui incite à un changement permettant *a posteriori* de se sentir en meilleure harmonie avec son être profond. Étant donné la nature particulièrement subjective et holistique de cette étude, et étant donné les expériences personnelles du chercheur, c'est à partir d'une approche heuristique qu'il fait d'abord l'analyse d'un récit autobiographique. De ce récit, il ressort trois cent quatre-vingt-onze éléments qu'il regroupe ensuite en neuf thèmes à partir

desquels il formule une synthèse créative de sa propre expérience du rapport à lui-même lors d'un processus de changement actualisant. Cette étape complétée, il rencontre deux co-chercheurs. C'est à partir du résumé des interviews, étudiées séparément, qu'il fait l'analyse et ressort des éléments qu'il regroupe également en thèmes et sous-thèmes. Ces thèmes servent à écrire une synthèse de l'expérience de chacun des co-chercheurs. Chaque synthèse est mise ensuite en interaction avec les thèmes ressortis de l'expérience du chercheur. Chaque discussion sert à écrire une autre synthèse créative qui décrit une connaissance plus approfondie de l'expérience du chercheur.

(suite à la page 23)

Attitudes et représentations des futurs enseignants du Nouveau-Brunswick à l'égard de l'intégration des NTIC

(suite de la page 21)

Références

- Depover, C. et Strebelle, A. (1996). Fondements d'un modèle d'intégration des activités liées aux nouvelles technologies de l'information dans les pratiques éducatives. In G.-L. Baron et É. Bruillard (dir.), *Informatique et éducation : regards cognitifs, pédagogiques et sociaux* (p. 9-20). France : INRP.
- Forcier, R.C. (1999). *The Computer as an Educational Tool. Productivity and Problem Solving* (2nd ed.). New Jersey : Prentice Hall.
- Gardner, H. (1993). *Multiple intelligences: The theory in practice*. New York : Basic Books.
- Heide, A et Henderson, D. (1996). *La classe multimédia*. Montréal : Les Éditions de la Chenelière.
- Heide, A. et Stilborne, L. (1998). *Internet pour les profs*. Montréal : Beauchemin.
- Iliana de la Teja, A. (1997). *Efficacité de l'approche LVR dans la conception d'une ressource d'aide à l'utilisation d'un environnement informatique de téléformation*. Thèse de doctorat inédite, Université de Montréal, Montréal.
- IsaBelle, C. (1995). *Variations culturelles dans l'appropriation du micro-ordinateur en milieu scolarisé. Étude comparative dans deux écoles primaires : amérindienne et euro-québécoise*. Thèse de doctorat inédite, Université de Montréal, Montréal.
- Maddux, C.D., Johnson, D.L. et Willis, J.W. (1997). *Educational computing. Learning with tomorrow's technologies* (2nd ed.). Boston: Allyn & Bacon.
- Meunier, C. (1997). *Points de vue sur le multimédia interactif en éducation. Entretiens avec 13 spécialistes européens et nord-américains*. Montréal : Chenelière/McGraw-Hill.
- Rogers, E.M. (1995). *Diffusion of innovations*. (4th ed.). New York : The Free Press, Macmillan.
- Sandholtz, J.H., Ringstaff, C. et Dwyer, D.C. (1997). *La classe branchée, enseigner à l'ère des technologies*. Montréal : Chenelière/McGraw-Hill.
- Tapscott, D. (1998). *Growing up digital. The rise of the net generation*. New York : McGraw-Hill.

L'expérience du rapport à soi lors d'un changement actualisant

(suite de la page 22)

Ce n'est qu'à la toute fin de sa recherche que les principaux auteurs de la littérature humaniste-existentielle en psychologie sont rencontrés. Le chercheur entame un dialogue avec ces auteurs dans le but de comprendre encore mieux sa propre expérience, tout en tentant de comparer ses découvertes avec celles de ces auteurs.

Selon la compréhension acquise à partir de cette recherche, la personne qui fait l'expérience d'un changement actualisant vit une expérience structurée dans son rapport à elle-même. Au début du long processus de cette expérience existentielle, la personne se protège de tout ce qui pourrait ébranler l'image qu'elle a d'elle-même. Afin d'être moins vulnérable à la souffrance, elle se construit, avec effort et travail, une image encore plus belle qu'elle aime voir et laisser voir aux autres. Se sentant de plus en plus confiante, et poussée par un désir d'être, encore plus ou moins conscient, elle risque graduellement des expériences visant à solidifier toujours davantage son image idéalisée. Lorsque des expériences confrontantes l'incitent à questionner cette image, elle résiste d'abord en retournant à des patrons de comportements qui, dans le passé, lui avaient permis de protéger ou d'embellir son image. Puisque ces stratégies ne fonctionnent plus, l'anxiété qui l'habite ne la quitte pas. Puis, à un moment donné, une personne ou un événement confronte

encore la personne dans ce qu'elle croit être. Elle se sent maintenant obligée de remettre en question l'image qu'elle avait solidement construite : c'est l'état de crise, et elle incite à la recherche de sa véritable identité. Malgré la peur qui l'habite, elle veut connaître « sa vérité ». Elle y parvient graduellement. Même si la découverte d'une partie d'elle-même qu'elle ne voyait pas, ou ne voulait pas voir, peut être douloureuse au début, elle est libérante; la personne comprend mieux son passé et son présent. Cette connaissance de soi plus conforme à sa réalité l'incite à décider d'un changement qui lui permettra de faire un pas de plus vers l'actualisation de son être. Cette décision lui permettra de vivre un rapport encore plus satisfaisant avec elle-même, avec les autres et avec la vie. Mais puisque la vie est caractérisée par le mouvement, d'autres changements s'imposeront peut-être, mais elle sent plus que jamais qu'elle est sur la voie de son actualisation.

Cette recherche incite à questionner beaucoup les approches en éducation psychologique qui visent à faire acquérir un contenu ou des connaissances psychologiques. Mais puisque les connaissances acquises de la présente recherche sont pré-théoriques, d'autres recherches seront nécessaires afin de vérifier cette compréhension.

La liberté d'expression et les enseignant.e.s au Canada : une analyse du droit du travail et une analyse constitutionnelle

par Paul Clarke

Sommaire de la thèse de doctorat en sciences de l'éducation (administration scolaire), de Paul Clarke, professeur à la Faculté des sciences de l'éducation. Cette thèse fut déposée au printemps 1997 à la University of Saskatchewan.

Dans cette étude, le chercheur a essayé de déterminer ce que l'employeur retient comme restrictions légitimes sur la liberté d'expression des enseignant.e.s oeuvrant dans le système scolaire public au Canada. Cette étude comprend une analyse de la perspective du droit du travail et celle d'une perspective constitutionnelle.

Dans le domaine du droit du travail, et en dehors de toute considération de la *Charte canadienne des droits et libertés*, les conseils scolaires peuvent limiter : l'expression malhonnête qui détruit la confiance; le discours qui sème le désaccord et, par conséquent, mine l'efficacité ou l'efficience ou qui débouche dans l'abus verbal d'autrui; l'expression déloyale qui nuit sans justification aux affaires légitimes des conseils scolaires; et l'expression désobéissante qui questionne l'autorité de l'employeur. Pourtant, dans certaines circonstances, le droit du

travail reconnaît et protège la liberté d'expression malgré les obligations définies par l'employeur que les enseignant.e.s doivent respecter. Les employeurs ne peuvent donc pas interdire : le discours uniquement parce qu'il est non-conformiste ou reflète des idiosyncrasies; les plaisanteries appropriées avec les élèves; l'expression qui dénonce l'employeur pour s'être engagé dans des activités illégales ou négligentes; et le discours franc et ouvert dans le contexte où une convention collective se négocie.

En vertu du droit du travail, cependant, il y a deux domaines qui restent problématiques. Premièrement, il n'est pas certain que les enseignant.e.s aient le droit de critiquer leurs employeurs de façon responsable en s'exprimant sur des questions de nature et d'importance publiques sans violer leur devoir de loyauté. Deuxièmement, il n'est pas clair que les enseignant.e.s puissent

(suite à la page 24)

La liberté d'expression et les enseignant.e.s au Canada : une analyse du droit du travail et une analyse constitutionnelle

(suite de la page 23)

exercer un certain degré d'autonomie académique sans enfreindre leur devoir d'obéissance. Dans les deux cas, le chercheur avance que les enseignant.e.s méritent plus de protection. D'abord, en tant que professionnel.le.s, les enseignant.e.s possèdent une expertise et une perspective pertinente « de l'intérieur » qui peuvent informer le débat sur les questions publiques importantes. Ensuite, comme éducateurs et éducatrices, les enseignant.e.s sont appelé.e.s à préparer leurs élèves comme citoyens et citoyennes dans une démocratie en les aidant/enseignant à réfléchir de manière critique.

En vertu du droit constitutionnel, et de façon générale, la *Charte canadienne des droits et libertés* n'est pas susceptible (est peu probable) de changer l'analyse du droit de travail pour trois raisons principales. Premièrement, les arbitres vont probablement adopter une approche de l'analyse du premier article de la *Charte* qui est basée sur la notion de ce qui est « raisonnable », vu l'arrêt important de la Cour suprême du Canada dans *Ross c. Le District Scolaire No. 15 du Nouveau-Brunswick (1996)*. Deuxièmement, lorsque le gouvernement agit à la fois comme employeur et agent d'état, et non seulement comme agent d'état, les arbitres auront une tendance à accepter les arguments de l'employeur qui sont basés sur les considérations pragmatiques et utilitaires. Par conséquent, on va probablement accepter l'efficacité et l'efficacités, par exemple, comme des justifications raisonnables pour limiter l'expression des enseignant.e.s.

Troisièmement, les arbitres vont examiner la nature de l'expression des enseignant.e.s pour déterminer si elle avance

les valeurs fondamentales qui sous-tendent l'expression protégée par l'al. 2b). Ces valeurs sont : la poursuite de la vérité, la participation politique et l'accomplissement de soi/l'autonomie. Généralement, on peut prétendre que dans un contexte d'emploi, l'expression mensongère, peu coopérative, déloyale et insubordonnée à moins de chance de promouvoir les justifications fondamentales qui sont sous-jacentes à la liberté d'expression.

Néanmoins, la *Charte* a le potentiel d'augmenter la protection, accordée par le droit de travail, de la liberté d'expression des enseignant.e.s dans deux domaines particuliers. Premièrement, la *Charte* peut changer l'analyse lorsque les enseignant.e.s critiquent leurs employeurs d'une manière raisonnable et contrôlée au sujet des questions de nature et d'importance publiques. Deuxièmement, la *Charte* peut faire une différence quand les enseignant.e.s essaient d'exercer une certaine mesure de liberté académique d'une manière responsable et professionnelle. Dans la première situation, le discours politique y est impliqué. Dans la seconde situation, la poursuite de la vérité (et d'une façon moins évidente, la participation politique et l'accomplissement de soi/l'autonomie) est engagée. Dans les deux cas, les valeurs fondamentales de la *Charte* sont en jeu. Conséquemment, il se peut que les arbitres demandent aux employeurs de démontrer un niveau plus élevé de justification, dans ces deux circonstances, avant d'accepter les arguments qui limitent la liberté d'expression des enseignant.e.s.

Impact d'un modèle de design pédagogique qui tient compte des besoins des filles et des femmes dans la conception de systèmes d'apprentissage

par Jeanne d'Arc Gaudet

Sommaire de la thèse de doctorat en sciences de l'éducation, option technologie éducationnelle, de Jeanne d'Arc Gaudet, professeure à la Faculté des sciences de l'éducation. Cette thèse fut déposée en mai 1997 à l'Université de Montréal.

L'égalité des sexes est un objectif que se sont fixé un bon nombre de pays désireux d'inclure tous leurs membres dans la croissance économique et sociale. Depuis trente ans, les filles et les femmes ont fait des pas de géant en vue de faire reconnaître leurs droits dans toutes les sphères de l'activité humaine. Néanmoins, les travailleuses dans les domaines d'emploi à prédominance masculine font toujours face à de nombreux obstacles.

Les nombreux écrits consultés et l'enquête menée sur le chantier révèlent que les modèles de design pédagogique ne sont pas

sensibles aux besoins et aux préoccupations des employées dans les secteurs non traditionnels. Nous avons voulu, dans la présente étude, développer un modèle opérationnel muni de facteurs d'équité pouvant servir de guide aux conceptrices et concepteurs de systèmes d'apprentissage en vue de tenir compte des besoins et préoccupations de la population féminine.

Pour ce faire, nous avons formulé la question de recherche suivante : les conceptrices et concepteurs qui travaillent avec un modèle de design pédagogique dans lequel on indique comment tenir compte des besoins et des préoccupations des

(suite à la page 25)

Impact d'un modèle de design pédagogique qui tient compte des besoins des filles et des femmes dans la conception de systèmes d'apprentissage

(suite de la page 24)

filles et des femmes, particulièrement de celles qui travaillent dans des domaines non traditionnels, produiront-elles ou ils des systèmes d'apprentissage plus équitables? Cette question a permis d'énoncer deux hypothèses. La première se lit comme suit : un modèle de design pédagogique qui tient compte des facteurs d'équité produira une formation qui démontre plus de caractéristiques d'équité qu'un modèle qui n'en possède pas. Voici l'énoncé de la deuxième hypothèse : les concepteurs et conceptrices qui travaillent avec un modèle qui comporte des facteurs d'équité auront une attitude plus positive envers les préoccupations des filles et des femmes que ceux et celles qui travaillent avec un modèle qui n'en possède pas.

La méthodologie utilisée consiste, dans un premier temps, en des entrevues effectuées auprès de spécialistes de la formation dans des grandes entreprises de la région de Montréal et dans un deuxième temps, en une expérimentation réalisée avec un groupe témoin et un groupe expérimental dans un cours en ingénierie de la formation à l'Université de Montréal. Celle-ci a permis d'obtenir des données que nous avons colligées et analysées.

Les résultats démontrent que lorsque les conceptrices et concepteurs utilisent des outils sensibles aux besoins et aux préoccupations des femmes, et particulièrement des travailleuses dans des secteurs d'emploi à prédominance masculine, elles et ils tiennent compte de ces besoins. Toutefois, il ne nous a pas été possible de confirmer la deuxième hypothèse. En effet, l'ensemble des sujets formés à l'aide du modèle modifié n'ont pas démontré une attitude plus positive envers la condition des femmes dans la société en général. Nous avons examiné minutieusement les résultats et nous nous sommes rendu compte que l'instrument employé à la cueillette de données comporte de nombreuses failles.

L'originalité et la pertinence de notre recherche consiste à avoir réussi à obtenir des faits de façon empirique sur les pratiques professionnelles des spécialistes en formation en milieu de travail. De plus, notre expérimentation a permis d'identifier les limites de notre recherche et de proposer des moyens pour contrer les problèmes rencontrés lors de la démarche.

Étude phénoménologique de l'expérience d'être incestée

par **Hélène Gravel**

Sommaire de la thèse de doctorat en sciences de l'éducation, de Hélène Gravel, professeure à la Faculté des sciences de l'éducation. Cette thèse fut déposée en juin 1998 à l'Université Laval.

La présente recherche est une étude phénoménologique de l'expérience d'être incestée et son but est d'élargir la compréhension de ce phénomène qui touche deux filles sur cinq et un garçon sur quatre au Canada. Les objectifs poursuivis sont de décrire les constituants essentiels de la structure de l'expérience d'inceste, d'en formuler une structure typique et d'en dégager une compréhension phénoménologique.

C'est la méthode phénoménologique en psychologie développée par Giorgi (1985, 1997) qui a été utilisée pour mener cette recherche. La collecte des données s'est faite auprès de cinq femmes à qui il a été demandé de décrire l'expérience d'inceste qu'elles ont vécue.

Les résultats de l'analyse des données recueillies révèlent que, dans l'expérience d'être incesté, le sujet se perçoit nié comme enfant dans son milieu familial, entraîné hors de sa trajectoire d'enfant par une figure parentale en qui il avait confiance, dépassé par ce qui lui arrive, enfermé dans une situation sans issue et disqualifié dans son statut de sujet.

De plus, la méthode phénoménologique utilisée dans cette recherche a permis de mettre en lumière de façon particulière

le « quoi » et le « comment » de l'expérience d'être incestée. D'une part, il est possible de comprendre l'expérience d'être incestée comme étant une manifestation particulière et extrême de l'attitude naturelle. D'autre part, il apparaît que la personne incestée, bien qu'elle se perçoive niée, objectivée et disqualifiée comme sujet, demeure paradoxalement sujet de son expérience.

Ces découvertes, rendues possibles en grande partie grâce à l'attitude phénoménologique adoptée par la chercheuse, soulèvent des questions importantes quant aux diverses compréhensions de l'inceste développées dans la littérature et proposent un nouveau positionnement par rapport aux enjeux reliés à l'organisation de la famille incestueuse, au tabou de l'inceste, à la victimisation des personnes incestées et au rapport inceste-maladie.

Enfin, cette étude propose des pistes de recherche qui touchent l'approfondissement de la compréhension des éléments constituant la structure typique du phénomène, l'exploration du thème projet de parentalité et une réflexion à propos de la formation des intervenants dans le domaine de l'intervention auprès des personnes incestées.

L'insertion professionnelle des nouveaux enseignants : analyse de l'aide reçue et de l'aide désirée

par Rhéault Dumas

Sommaire de la thèse de maîtrise en sciences de l'éducation, mention administration scolaire, de Rhéault Dumas. Cette thèse fut déposée en avril 1998 à l'Université de Moncton.

Le but de cette recherche était d'étudier l'insertion professionnelle des nouveaux enseignants des districts scolaires francophones du Nouveau-Brunswick par rapport à l'aide qu'ils ont reçue et celle qu'ils désiraient recevoir au cours de leurs trois premières années d'enseignement.

Au chapitre II, le cadre conceptuel a permis d'approfondir nos connaissances sur ce que vivent les nouveaux enseignants au début de leur carrière. Puis, la recension des écrits a passé en revue plusieurs recherches concernant des facteurs pouvant influencer les besoins professionnels des nouveaux enseignants.

Pour atteindre nos objectifs, un questionnaire fut expédié aux nouveaux enseignants de la première à la douzième année des districts scolaires francophones du Nouveau-Brunswick. Sur une possibilité de 124 questionnaires, 74 furent retournés, soit un taux de participation de 59,7 %.

Suite à l'analyse des résultats, on se rend compte qu'il existe une différence significative entre l'aide reçue et l'aide désirée

par les nouveaux enseignants dans quatre des cinq domaines d'adaptation de l'insertion professionnelle.

Puis, il fut vérifié si certaines caractéristiques personnelles et organisationnelles pouvaient influencer l'aide reçue ou l'aide désirée par les nouveaux enseignants lors de leur insertion professionnelle. Les résultats nous indiquent que trois des sept caractéristiques que nous avons retenues dans le cadre de cette recherche ont une influence sur l'aide reçue ou l'aide désirée par les nouveaux enseignants.

Compte tenu des résultats obtenus dans cette étude, plusieurs recommandations furent formulées. Il est notamment recommandé que le ministère de l'Éducation, en collaboration avec les districts scolaires francophones et l'Université de Moncton, développe un programme formel d'insertion professionnelle qui tienne compte des besoins professionnels des nouveaux enseignants, et qu'en attendant la mise sur pied d'un tel programme, les différents intervenants scolaires, et particulièrement les directeurs d'école, soient sensibilisés à la situation que vivent les nouveaux enseignants.

Enquête sur les connaissances et les comportements à l'égard de la nutrition et de l'activité physique chez les enseignants du secondaire deuxième cycle du Conseil scolaire des Frontières (District 3)

par Jeanne-Mance Gauvin

Sommaire de la thèse de maîtrise en sciences de l'éducation, mention psychologie éducationnelle, de Jeanne-Mance Gauvin. Cette thèse fut déposée en juin 1997 à l'Université de Moncton.

L'alimentation saine et la pratique régulière d'activité physique prennent de plus en plus d'envergure. La population recherche le mieux-être et estime que ces deux composantes sont d'excellentes sources pour améliorer leur santé.

Le but de cette recherche est de se familiariser avec les connaissances et les comportements des enseignants du secondaire deuxième cycle du Conseil scolaire des Frontières (District 3) à l'égard de la nutrition et de l'activité physique. Un questionnaire fut administré aux enseignants du secondaire des

écoles Polyvalente Thomas-Albert, Cité des Jeunes, Grande-Rivière et Cormier.

Un total de 101 questionnaires furent dûment remplis. Les données ont fait l'objet d'analyses descriptives. Les résultats de ces analyses ont notamment démontré que les répondants ont un niveau de connaissances assez bien à l'égard de la nutrition et de l'activité physique. Cependant, leurs apports nutritionnels ainsi que leur pratique d'activité physique, sont médiocres comparativement aux recommandations établies.

L'indécision professionnelle et les caractéristiques des métaprogrammes du Profil LAB : une étude comparative

par **Micheline Sirois**

Sommaire de la thèse de maîtrise en sciences de l'éducation, mention orientation, de Micheline Sirois. Cette thèse fut déposée en août 1997 à l'Université de Moncton.

Jusqu'à présent, même si les théories de la prise de décision professionnelle ont accordé peu d'attention à l'indécision professionnelle, beaucoup d'études ont tout de même cherché à identifier les raisons ou les facteurs qui contribuent à cette indécision. Cependant, aucune d'entre elles ne semble avoir cherché à vérifier la présence de liens possibles entre l'indécision professionnelle et certaines caractéristiques de la personne identifiées comme métaprogrammes (MP) en programmation neurolinguistique (PNL). La PNL, développée par Bandler et Grinder au début des années 1970, est un modèle de la structure de l'expérience subjective et de la façon dont cette expérience influence le comportement (Dilts, Grinder, Bandler, Cameron-Bandler et DeLozier, 1980).

Cette étude exploratoire a cherché à vérifier s'il existe des relations entre l'indécision professionnelle et des caractéristiques des MP de la PNL, relevées au moyen du Profil LAB de Bailey (1987). Elle a été menée auprès de 61 étudiantes et étudiants de l'Université de Moncton, âgés entre 17 et 24 ans, qui ont été classés dans un groupe d'« indécis/mal à l'aise » (n=20) ou dans un groupe de « décidés/à l'aise » (n=41), selon les résultats obtenus au Profil de décision professionnelle (PDP) de Jones (1986).

Selon l'analyse statistique réalisée à partir d'un modèle de régression des données ordinales proposé par McCullagh (1980), les distributions des fréquences des deux groupes comparés se sont avérées différentes, et cela de façon significative, pour huit des onze MP à l'étude.

Par ailleurs, quoiqu'un examen visuel des résultats permet d'affirmer que l'une ou l'autre des caractéristiques de la personne, telle que mesurée par le Profil LAB, ne se trouve pas exclusivement chez le groupe d'étudiantes et d'étudiants « indécis/mal à l'aise » ou exclusivement chez le groupe d'étudiantes et d'étudiants « décidés/à l'aise », il y a des

tendances à ce qu'un groupe ou l'autre manifeste une caractéristique plutôt qu'une autre dans un certain nombre de MP.

Pour les sujets « décidés/à l'aise », il s'agit des caractéristiques « autant réactif que proactif » du MP « niveau de motivation », « plutôt vers » du MP « orientation de la motivation », « procédures » du MP « raisonnement » et « semblables avec exception » et « différents » du MP « facteurs de décision ». Pour les sujets « indécis/mal à l'aise », il s'agit plutôt des caractéristiques « réactif » du MP « niveau de motivation », « éloignement » et « autant vers qu'éloignement » du MP « orientation de la motivation », « semblables » et le schéma double « semblables avec exception et différents » du MP « facteurs de décision », « sentiments » du MP « réaction au stress », « à moi/à moi » du MP « principes de fonctionnement » et « nombre d'exemples » du MP « mode de conviction ». Ces différences doivent, toutefois, être interprétées avec précaution puisqu'elles s'appuient sur l'examen visuel des résultats plutôt que sur des analyses statistiques. Tel qu'indiqué plus haut, les différences significatives dans les analyses statistiques se sont révélées être parmi les distributions de fréquences des deux groupes comparés.

Les résultats de cette étude exploratoire ont permis d'identifier d'autres pistes d'études subséquentes qui pourraient possiblement clarifier encore davantage les possibilités qu'offre le Profil LAB dans le domaine de l'indécision professionnelle. Notamment, la chercheuse a suggéré quatre constats que de prochaines études tireraient profit à considérer, soit tenir compte de l'appui trouvé dans le milieu, chercher à reproduire les comportements d'excellence en ce qui a trait à la prise de décision, identifier parmi les MP celui ou ceux qui sont les incitateurs et vérifier l'importance du niveau d'aise au moment de la prise de décision.

HOMMAGE AUX MEMBRES ANCIENS ET ACTUELS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CRDE

Aux termes des statuts du CRDE, le conseil d'administration (appelé le "bureau de direction" avant l'adoption des statuts du CRDE en 1990) « prend les décisions concernant les politiques et l'orientation des activités du Centre; l'embauche de la directrice ou du directeur, des agentes et agents de recherche, et des autres employées et employés permanents du Centre; les allocations budgétaires d'importance; les publications du Centre; l'adhésion des membres; les statuts et règlements du Centre; l'association du CRDE avec d'autres centres ou instituts; la désignation des équipes officielles de recherche ou de développement du CRDE; et toute activité d'envergure reliée au fonctionnement du Centre, tels les colloques et les ateliers de formation. »

En ce 10^e anniversaire, le CRDE tient à rendre hommage à tous les membres, tant anciens qu'actuels, de son conseil d'administration. Aussi remercie-t-il du fond du coeur pour leur appui soutenu au CRDE et pour leur collaboration inestimable les doyens Omer Robichaud et Rodrigue Landry, les membres du conseil élus par leurs pairs, Lorraine Bourque, Kabule Weva, Jean Simard, Claire Lapointe et Jean-Guy Ouellette, du Département d'enseignement au secondaire et des ressources humaines, Adéline Toussaint et Gérald Ouellet, du Département d'apprentissage et d'enseignement, Thomas LeBlanc, du Département d'éducation spéciale, Rino Lacombe, du Département d'enseignement de la technologie, Noëlla Bourgeois, Diane Pruneau, Anne Lowe et Sylvie Blain, du Département d'enseignement au primaire et de psychologie éducationnelle, Normand Gionet de l'École d'éducation physique et de loisir, ainsi que les représentants des étudiantes et des étudiants du 2^e cycle, Clovis Jacob, Mark Giroux, Dominique Bélanger, Marie-Josée Tremblay et Marie-Anne Miller.

Si vous désirez communiquer via le courrier électronique avec les auteures ou auteurs des articles ou sommaires de thèses paraissant dans ce numéro, veuillez vous référer à la liste ci-dessous :

- Réal Allard	allardr@umoncton.ca	- Hélène Gravel	gravelh@umoncton.ca
- Sylvie Blain	blains@umoncton.ca	- Claire IsaBelle	isabelc@umoncton.ca
- Claude Carrier	ccarrier@cuslm.ca	- Rodrigue Landry	landryro@umoncton.ca
- Paul Clarke	clarkep@umoncton.ca	- Claire Lapointe	lapoinc@umoncton.ca
- Rhéault Dumas	leblanli@umoncton.ca	- Diane Lord	lordd@umoncton.ca
- Jeanne d'Arc Gaudet	gaudetje@umoncton.ca	- Jean-Guy Ouellette	ouellejg@umoncton.ca
- Jeanne-Mance Gauvin	leblanli@umoncton.ca	- Micheline Sirois	leblanli@umoncton.ca



info CRDE est une publication du Centre de recherche et de développement en éducation (CRDE).

info CRDE est distribué gratuitement dans les facultés, écoles et départements d'éducation des universités de langue française du Canada, dans les facultés et écoles de l'Université de Moncton, dans les écoles des districts scolaires francophones du Nouveau-Brunswick. Des copies sont également envoyées à de nombreuses associations, organisations et centres de recherche et de développement en éducation qui s'intéressent à l'éducation en milieu minoritaire francophone au Canada. Enfin, il est envoyé à plusieurs ministères et aux personnes qui en font la demande auprès du CRDE.

Réal Allard, directeur du CRDE
Diane Lord, agente de recherche et coordinatrice de ce numéro
Lisa LeBlanc, secrétaire

Pour communiquer avec le CRDE :

CRDE
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Moncton
Moncton, NB
E1A 3E9

Téléphone : (506) 858-4277
Télécopieur : (506) 863-2059

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1480-6703

Imprimé sur du papier recyclé.



Si vous désirez communiquer via le courrier électronique avec les auteurs ou auteures des articles ou sommaires de thèses paraissant dans ce numéro, veuillez vous référer à la liste ci-dessous :

Réal Allard	allardr@umoncton.ca	Rodrigue Landry	landryro@umoncton.ca
Louise Beaulieu	leblanli@umoncton.ca	Claire Lapointe	lanpoinc@umoncton.ca
Sylvie Blain	blains@umoncton.ca	Yolande C. LeBlanc	leblany@umoncton.ca
Richard Desjardins	desjarr@umoncton.ca	Diane LeBreton Forbes	lebretd@umoncton.ca
Anne-Marie Dionne	leblanli@umoncton.ca	Diane Lord	lordd@umoncton.ca
Carole Essiembre	carofran@nb.sympatico.ca	Anne Lowe	lowean@umoncton.ca
Joan Gamble	gamblej@umoncton.ca	Jean-Guy Ouellette	ouellejg@umoncton.ca
Jacques Guimond	leblanli@umoncton.ca	Odile Haché Roussel	leblanli@umoncton.ca
Claire IsaBelle	isabelc@umoncton.ca	Nancy Vézina	leblanli@umoncton.ca



info CRDE est une publication du Centre de recherche et de développement en éducation (CRDE).

info CRDE est distribué gratuitement dans les facultés, écoles et départements d'éducation des universités de langue française du Canada, dans les facultés et écoles de l'Université de Moncton, dans les écoles des districts scolaires francophones du Nouveau-Brunswick. Des copies sont également envoyées à de nombreuses associations, organisations et centres de recherche et de développement en éducation qui s'intéressent à l'éducation en milieu minoritaire francophone au Canada. Enfin, il est envoyé à plusieurs ministères et aux personnes qui en font la demande auprès du CRDE.

Réal Allard, directeur du CRDE
Diane Lord, agente de recherche et coordinatrice de ce numéro
Lisa LeBlanc, secrétaire

Pour communiquer avec le CRDE :

CRDE
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Moncton
Moncton, NB
E1A 3E9

Téléphone : (506) 858-4277
Télécopieur : (506) 863-2059

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1480-6703

Imprimé sur du papier recyclé.





